



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 95 (1995), p. 329-360

Andrzej Niwinski

Le passage de la XXe à la XXIIe dynastie. Chronologie et histoire politique.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

Le passage de la XX^e à la XXII^e dynastie

Chronologie et histoire politique

Andrzej NIWIŃSKI

L'INTITULÉ de cette réflexion, proposé par M. Yoyotte, évite un écueil en éliminant le terme aussi populaire que peu précis de « période intermédiaire » résultant de la perplexité des égyptologues et introduit en 1929 dans sa variante originelle de *intermediate dark period*. En effet, la troisième période dite intermédiaire se fait connaître de mieux en mieux, et en même temps elle est de moins en moins obscure ; il faut cependant essayer d'établir ce que signifie « intermédiaire ». On tend à penser le plus souvent qu'il s'agit d'un passage entre la période de puissance de l'Égypte au Nouvel Empire et celle de la renaissance saïte. Deux réserves s'imposent aussitôt : la première concerne le véritable caractère de cette *puissance* à la période ramesside tardive, et la seconde la durée de ce « passage » qui aurait été alors plus de trois fois plus longue que toute l'époque saïte. Une autre interprétation s'impose, plus correcte à mon avis : il s'agit du passage effectif entre deux époques différentes. À l'époque antérieure au passage, l'Égypte avait créé des phénomènes culturels en puisant aux sources intarissables de sa propre tradition, aux sources indigènes. À l'époque postérieure, au contraire, un apport de matière étrangère a brisé, et ensuite arrêté totalement, le processus inventif de la culture égyptienne. On doit cependant se poser une question : le temps de la XXI^e dynastie qui constitue une phase naturelle du développement de l'époque ramesside, doit-il être compté comme une période intermédiaire ?

L'époque qui nous occupe est depuis plus d'une centaine d'années un objet de recherche des historiens et des égyptologues ; les découvertes de la première et de la deuxième cachettes de Deir al-Bahari ont permis la construction des premières hypothèses significatives par Maspero et Daressy. Les années vingt et trente de notre siècle ont vu les premières discussions sérieuses sur les problèmes de chronologie et de généalogie de la XXI^e dynastie et de la

Cet article reprend le contenu de deux conférences données au Collège de France le 17 et le 19 octobre 1994. Je voudrais ici exprimer mes remerciements sincères à M. le P^r J. Yoyotte pour cette invitation et pour les longues discussions sur le sujet ; à M. Ph. Brissaud pour l'invitation à Tanis, où j'étais membre de la Mission française de fouilles en 1992 ; à M. le P^r N. Grimal qui a accepté de publier cet article dans le *BIFAO*.

période *whm-msw.t* grâce aux travaux d'E. Meyer, H. Kees et G. Lefebvre. La découverte de la nécropole royale de Tanis durant la deuxième guerre mondiale a ouvert des perspectives aux recherches sur l'histoire de cette époque pour la Basse-Égypte. La deuxième moitié de notre siècle se caractérise par une discussion permanente dont on ne rappellera pas ici les détails. Notre base de sources augmente pas à pas. Les fouilles à Tanis et à Tell al-Daba', des recherches sur des ensembles d'objets sous-estimés auparavant (tels que papyrus funéraires et cercueils), finalement les éditions nouvelles, de plus en plus précises, de textes connus depuis longtemps, mais souvent mal compris – tout cela nous rapproche d'une reconstruction correcte de cette période. On ne doit pas refuser, naturellement, les anciennes conceptions uniquement à cause de la date de leur publication ; les interprétations nouvelles ne sont pas toujours plus sûres¹. Plus dangereux encore sont, pour les historiens, certains « dogmes », jouant le rôle de pierres fondamentales des différentes théories, sans être soumis à vérification. Dans un article récent, j'ai commencé à remettre en cause certains de ces « dogmes »², et je voudrais ici proposer une reconstruction des événements en Égypte au XI^e et au commencement du X^e siècle av. J.-C., dans leur ordre chronologique. Cette proposition, qui n'est pas toujours en accord avec les thèses présentées dans les livres les plus récents sur l'histoire de l'Égypte³, peut-être considérée comme alternative. J'espère que cet aperçu permettra une discussion nouvelle entre les partisans de deux interprétations.

L'époque ramesside tardive contraste avec l'image de prospérité impériale de l'Égypte. La situation empire à partir des dernières années du règne de Ramsès III. La condition économique se détériore durant les années qui suivent ; le prix du blé, qui augmente rapidement, semble en témoigner. Deux phénomènes bien connus dans les pays touchés par une crise, l'inflation et la corruption, sont caractéristiques de cette période ; le fameux « scandale d'Éléphantine » est ici significatif. En conséquence, la pauvreté de la société augmente, et ses couches les plus misérables suivent une voie criminelle. Le *Journal de la nécropole thébaine* témoigne de l'activité de bandes de pillards qui inquiétaient les localités voisines et terrorisaient ses populations au commencement du règne de Ramsès VI : « L'an 1, le premier mois de la saison *pr.t*, jour 11. On ne travaille pas à cause de la peur de l'ennemi. (...) L'an 1, le premier mois de la saison *pr.t*, le jour 13. Les ennemis sont arrivés à Per-nebit et ils ont détruit tout ce qui existait et, comme on dit, ils ont brûlé les hommes⁴. » Vraisemblablement

1 Telle semble être, par exemple, une proposition toute récente de K. JANSEN-WINKELN, « Das Ende des Neuen Reiches », *ZÄS* 119, 1992, p. 22-37, qui suggère que la succession reconnue des grands-prêtres à Thèbes : Hérihor et (ensuite) Piankh doit être inversée. Cette proposition me semble dénuée de fondement, parce que :

1^o une source aussi importante que l'oracle en faveur d'Hérihor dans le temple de Khonsou n'est pas prise en considération ;

2^o le nom et les titres de Piankh, qui sont absents à l'intérieur du temple de Khonsou, apparaissent sur

le pylône du temple, tandis que ceux de Hérihor figurent dans la cour ; la décoration du pylône est bien sûr postérieure.

2 A. NIWIŃSKI, « Bürgerkrieg, militärischer Staatsstreich und Ausnahmezustand in Ägypten unter Ramses XI. Ein Versuch neuer Interpretation der alten Quellen », dans *Gegengabe. Festschrift für Emma Brunner-Traut*, Tübingen, 1992, p. 235-262.

3 Par exemple : J. ČERNÝ, « Egypt : from the Death of Ramesses III to the End of the Twenty-First Dynasty », *Cambridge Ancient History*, 3^e édition, vol. II/2, Cambridge, 1975, p. 606-657 ; E. HORNUNG,

Grundzüge der ägyptischen Geschichte, 2^e édition, Darmstadt, 1978, p. 113-114 ; K.A. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 B.C.)*, (= *TIP*), 2^e édition, Warminster, 1988, *passim* ; N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte Ancienne*, Paris, 1988, p. 356-359, 377-388.

4 Papyrus Turin 2044 v^o, cf. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 613 ; K.A. KITCHEN, *Ramesside Inscriptions, Historical and Biographical* (= *KRI*), vol. VI, Oxford, 1983, p. 342 ; J. ROMER, *Ancient Lives*, Londres, 1984, p. 145.

ces bandes étaient formées de maraudeurs ex-militaires, de fugitifs mis hors la loi, et peut-être aussi de bédouins du désert, désignés par le terme général *ḥꜣs.tyw*. Il est probable que quelques Libyens y participèrent aussi ; cependant, on ne doit pas supposer qu'il s'agissait de troupes libyennes régulières⁵. Les attaques de bandes similaires sont également attestées à plusieurs reprises sous le règne de Ramsès IX⁶.

Les vols dans certaines parties de la nécropole, avant tout à Dra Abou al-Naga et dans la vallée des Reines, sont un autre phénomène bien attesté dans les sources contemporaines mentionnées plus haut⁷. Je ne crois cependant pas qu'une bande de pillards ait visité en l'an 9 de Ramsès IX la tombe de Ramsès VI dans la vallée des Rois⁸. Cette année, la tombe fut ouverte pour une inspection, mais celle-ci ne constata pas de vol. Bien que la situation dans l'administration thébaine fut mauvaise, et malgré des conflits personnels évidents entre les hauts-dignitaires, la vallée des Rois – la partie la mieux surveillée de la nécropole thébaine – ne semble pas encore avoir été violée.

Un phénomène très symptomatique pour la situation à Thèbes sous le règne des derniers Ramessides est celui des grèves répétées des travailleurs des tombeaux royaux à Deir al-Medina. Le *Journal de la nécropole* du temps de Ramsès IX nous transmet leurs plaintes : « Nous sommes faibles et nous avons faim, parce qu'il nous manque les rations que le pharaon nous donne⁹. » Quatre ans plus tôt, en l'an 13, on lit : « ... premier mois de la saison *ḥ.t*, le jour 4 : on n'a pas travaillé aujourd'hui, bien qu'il n'y ait pas de Libyens ; nous n'avons pas (encore) reçu de rations pour le troisième mois de la saison *šmw*, ni pour le quatrième mois de la saison *šmw*, ni pour les cinq jours épagomènes, ni pour le premier mois de la saison *ḥ.t*.¹⁰ » En l'an 3 de Ramsès X, entre le troisième mois de *pr.t* et la fin du premier mois de *ḥ.t* (210 jours environ, comme nous en informe le *Journal*), les ouvriers n'ont pas travaillé pendant au moins 140 jours (dont pratiquement deux mois et demi consécutifs). La peur des *ḥꜣs.tyw* et la grève ont paralysé Thèbes-Ouest. Les paroles de deux ouvriers, en présence du scribe du vizir : « que le vizir porte les planches du cèdre lui-même ! »¹¹ semblent indiquer que la mauvaise situation tendait à culminer dangereusement. On doit souligner ici que les ouvriers de Deir al-Medina – employés d'État – étaient payés par le vizir, et que leurs protestations n'avaient jamais visé ni le roi (qui appartenait à la sphère sacrée) ni le grand-prêtre d'Amon.

5 Cf. J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 613 : « The "people who are enemies" are evidently Egyptians : if it were a foreign enemy the scribe would have chosen the proper designation, as other scribes did when Libyans were concerned. » La désignation seule « Libou ou Mechwech » utilisée par le scribe du *Journal de la Nécropole* pour « les habitants du désert » ne préjuge pas de l'appartenance ethnique de tous les agresseurs ; le terme « un Libyen » pourrait être compris comme synonyme d'étranger dont on ne possédait qu'une connaissance très vague.

6 P. Turin 2071/224/140/des années 10 et 11,

cf. *KRI* VI, p. 637-638 ; P. Turin 2009 + 1999 v^o, de l'an 13, cf. *KRI* VI, p. 563, G. BOTTI, T.E. PEET, *Il giornale della Necropoli di Tebe*, Turin, 1928, p. 10-13, pl. 4-7 ; P. Turin 2071/224 + 1960, de l'an 15, cf. *KRI* VI, p. 643. Cf. aussi ČERNÝ, *op. cit.*, p. 617-618 ; D. VALBELLE, *Les ouvriers de la Tombe. Deir el-Médineh à l'époque ramesside*, *BdE* 96, 1985, p. 40-41.

7 Cf. T.E. PEET, *The Great Tomb Robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, 1930, vol. I, p. 28-111, vol. II, pl. I-XII, XVII-XIX ; *KRI* VI, p. 468-516 ; D. VALBELLE, *op. cit.*, p. 210-214 ; P. VERNUS,

Affaires et scandales sous les Ramsès, Paris, 1993, p. 17-36.

8 N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 356 ; le graffiti dans le tombeau de Ramsès VI, cf. *KRI* VI, p. 658.

9 P. Turin 2083/178 r^o, (= « Papyrus de l'an 17 ») : G. BOTTI, T.E. PEET, *op. cit.*, p. 22, pl. 14 ; *KRI* VI, p. 571-572.

10 P. Turin 2009 + 1999 v^o, (= « Papyrus de l'an 13 ») : G. BOTTI, T.E. PEET, *op. cit.*, p. 12, pl. 5 ; *KRI* VI, p. 564-565.

11 P. Turin 1898 + 1937 + 2094/244 r^o : G. BOTTI, T.E. PEET, *op. cit.*, pl. 55 ; *KRI* VI, p. 687-699.

En ce dernier, au contraire, les ouvriers mettaient toujours leur espoir, ils le considéraient comme une planche de salut et lui demandaient d'intervenir auprès du vizir. C'était le grand-prêtre Amenhotep qui avait l'autorité suprême, et le *Journal de la nécropole* consignait ses paroles concernant une reprise (ou un arrêt) des travaux ¹².

Pour mieux comprendre les incidents à Thèbes, une conséquence des troubles en l'an 3 de Ramsès X, on doit examiner l'étendue réelle du pouvoir du grand-prêtre, généralement jugé comme presque illimité et concurrent avec l'autorité de pharaon lui-même ¹³. Cette opinion semble cependant exagérée, parce que les compétences économiques du grand-prêtre étaient limitées. Le poste central de chef des greniers, *imy-r3 šmw.ty n pr-3* ne lui a jamais été confié, et même les domaines du temple furent partiellement contrôlés par l'État et sujets aux impôts *tp d.t* (un genre de capitation française du Moyen Âge). Ce fut Amenhotep qui surveilla la collecte de l'impôt. Dans la fameuse scène de l'an 10 de Ramsès IX, représentée près du VIII^e pylône de Karnak, le grand-prêtre est rémunéré pour son bon travail administratif dans les domaines d'Amon et pour son honnêteté dans le transfert vers la capitale des impôts collectés ¹⁴.

L'ancienne interprétation de la scène, qui se fonde sur une lecture erronée des inscriptions par Breasted en 1906, domine encore, même dans la littérature égyptologique récente; Breasted pensait qu'il s'agissait là d'une cession, de la part du roi, des revenus de l'État mis ainsi à la disposition du grand-prêtre. On attire toujours l'attention sur les proportions des représentations de Ramsès IX et d'Amenhotep, en concluant que la scène est une preuve de l'audace et d'une ambition démesurée du grand-prêtre ¹⁵. Cependant, les proportions mentionnées ne sont pas si étranges et bouleversantes, et les conclusions ne sont guère justifiées, car le relief en question décorait le mur du palais privé du grand-prêtre et ne fut jamais exposé en public ¹⁶. D'ailleurs, le socle sur lequel est posée la figuration du roi, ainsi que sa haute couronne, font que la représentation royale a une taille supérieure à celle du grand-prêtre. De plus, à l'époque ramesside tardive, la position suprême d'Amon en Égypte impliquait que le dieu était considéré comme le souverain effectif qui agissait par ses oracles. Sans une telle conception du rôle d'Amon dans la société thébaine, l'installation de l'État théocratique en Égypte quelques années plus tard aurait été impossible. C'est pourquoi le grand-prêtre d'Amon, héraut de la volonté divine, semble fonctionner dans la sphère du sacré plutôt que dans celle du profane. À vrai dire, le relief de Karnak ne reflète aucun changement révolutionnaire, mais une actualité historique. Les bonnes relations entre le

¹² P. Turin 1898 : G. BOTTI, T.E. PEET, *op. cit.*, pl. 53, p. 49 et n. 3. Il semble qu'après deux mois d'arrêt (III et IV *pr.t* de l'an 3 de Ramsès X), les ouvriers ont repris le travail, quand, le jour 3 du mois I de *šmw*, un policier vint avec une lettre du grand-prêtre et l'ordre d'arrêter les travaux recommencés sans son accord : « Il n'y a que moi qui dis :

travaillez ! ». Par conséquent, les ouvriers ne travaillèrent pas une autre semaine. Il est évident que la lettre du grand-prêtre a bouleversé certains officiels thébains, puisque le jour 10, deux scribes vinrent, assistés par un policier, « à cause de l'affaire (*hr t3 mdw.t*) de la lettre du grand-prêtre ».

¹³ J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 629.

¹⁴ W. HELCK, « Die Inschrift über die Belohnung des Hohepriesters *'Imn-htp* », *MIO* 4, 1956, p. 161-178.

¹⁵ N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 358.

¹⁶ E.F. WENTE, « The Suppression of the High Priest Amenhotep », *JNES* 25, 1966, p. 87 et n. 60.

pharaon et le grand-prêtre, c'est-à-dire entre Pi-Ramsès et Thèbes, furent ainsi portraiturees en l'an 10 de Ramsès IX, avant la vague de grèves et de vols qui commença vers l'an 13 et qui se poursuivit sous le règne de Ramsès X.

On ne sait rien sur les relations de ce dernier roi avec le grand-prêtre ; on peut cependant penser que, du point de vue du roi, résidant loin, à Pi-Ramsès, Amenhotep pouvait être tenu responsable des troubles à Thèbes¹⁷. La personne du grand-prêtre restait toutefois hors de l'atteinte de la juridiction effective du pharaon (le grand-prêtre ne pouvait pas être démissionné, c'était Amon, qui par son oracle nommait le pontife). Mais le jeune roi suivant, Ramsès XI, aussitôt après son intronisation¹⁸, commença une action pour réinstaller l'ordre et la sécurité à Thèbes et – en même temps – pour limiter le pouvoir d'Amenhotep, considéré sinon comme responsable, du moins comme peu efficace pendant les troubles. Face à cette situation, le roi décida d'envoyer à Thèbes le corps sud de l'armée, composé de soldats nubiens et commandé par le général Panehsy – un des plus hauts dignitaires de confiance. En même temps, Ramsès confia au général Panehsy l'office central de chef des greniers *imy-rꜥ šnw.ty*, qui avait reposé jusqu'à présent entre les mains des membres de la famille du grand-prêtre Amenhotep¹⁹.

La manœuvre de Ramsès XI semble à la fois géniale et critiquable. Elle était géniale, parce que la proximité de l'armée pouvait protéger la ville des attaques des bandes du désert, et qu'une amélioration du fonctionnement de l'administration du blé faisait disparaître le danger de troubles dus à un mauvais approvisionnement et, par conséquent, celui de grèves des ouvriers de la Tombe. D'autre part, le fait d'écarter la famille du grand-prêtre des postes économiques était un coup indirect contre Amenhotep, et le pouvoir de Panehsy induisait un rééquilibrage de la puissance absolue du grand-prêtre, chose naguère inconcevable. Mais l'action de Ramsès était aussi risquée : jamais un officier n'avait disposé d'un aussi grand pouvoir. Mettre les pouvoirs militaires et économiques dans une même main créait un dangereux précédent, d'autant plus que Panehsy, en situation de conflit et rival du grand-prêtre, qui avait une autorité suprême dans la société thébaine, ne pouvait pas compter sur le support et la sympathie des citoyens de la ville d'Amon. Il ne fallut pas longtemps pour que la catastrophe et la guerre civile éclatent sur la Thébaidé et sur l'Égypte entière. À notre avis, la mise en place d'une dictature militaire à Thèbes par le roi Ramsès XI a amorcé une chaîne d'événements hors du commun, dans lesquels l'armée joua un rôle essentiel.

L'armée de Panehsy a été installée à Thèbes pour assurer la sécurité de la ville contre l'activité des bandes du désert : les *hꜣs.tyw* évoqués à plusieurs reprises par le *Journal de la nécropole*. Une information de ce *Journal* en l'an 9 de Ramsès nous apprend que « les étrangers

17 On peut rappeler ici « l'affaire de la lettre du grand-prêtre », cf. la note 12.

18 Sur la discussion récente de la date d'intronisation de Ramsès XI, cf. C. CANNUYER, « Brelan de

«pharaons» Ramsès XI, Thoutmosis III, et Hatshepsout », dans *Studies in Egyptology Presented to Miriam Lichtheim I*, Jérusalem, 1980, p. 98-105 ;

W. HELCK, « Drei ramesidische Daten. 3. Zum

Thronbesteigungsdatum Ramses'XI. », *SAK 17*, 1990, p. 211-212 ; A. NIWIŃSKI, *op. cit.* p. 238.

19 W. HELCK, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs*, Leyde, 1958, p. 395 et n. 6.

س'ف.و sont forts (c'est-à-dire dangereux?) à Thèbes »²⁰; c'est plutôt étrange : l'armée nubienne, aurait-elle été impuissante contre les bandits? Une autre désignation des agresseurs (ils ne sont plus les «habitants du désert» ni «ennemis») fait penser qu'il s'agissait alors d'un autre groupe qui se comportait comme agresseur, mais sans être composé d'ennemis au sens propre. Bien sûr, il n'est pas question de Libyens. Qui sont alors «les étrangers»? À mon avis, nous avons affaire aux soldats nubiens qui apportaient avec eux la terreur dans la ville : les soldats de l'armée de Panehsy. Cette interprétation trouve un support dans les documents du temps *whm msw.t* qui relatent rétrospectivement les événements de la période de la dictature militaire de Panehsy à Thèbes²¹. Tout semble montrer que les citoyens thébains, assurés contre les attaques des bandes du désert, sont tombés de Charybde en Scylla, livrés aux excès des soldats insubordonnés.

En l'an 9 de Ramsès XI l'anarchie dans l'armée était déjà si grave que quelques officiers de Panehsy ont participé aux vols dans les temples égyptiens à Thèbes-Ouest. Un document concernant le procès des voleurs de l'an 9 de Ramsès XI est très explicite à cet égard²². Panehsy préside le tribunal. Nous apprenons qu'un scribe du temple, Sedi, avec quelques complices, ont volé ensemble 389 *deben* d'or et d'argent (c'est-à-dire 35 kilogrammes!). Les instigateurs véritables des vols furent des officiers de l'armée : un chef des archers Paminou et un scribe de l'armée Aanerou. Un certain Soutehmes – scribe des archives royales, un fonctionnaire soumis, lui aussi, à l'administration de Panehsy, est engagé dans l'affaire. Soutehmes qui a accepté des pots-de-vin, fait chanter des voleurs en les menaçant d'apprendre les pillages au grand-prêtre d'Amon. Les voleurs ont aussi eu peur du prince de Thèbes-Ouest, Paoueraa, qui occupa ce poste du règne de Ramsès IX jusqu'à la période *whm msw.t*. On peut conclure du contexte de l'affaire que le grand-prêtre Amenhotep et le maire de Thèbes-Ouest Paoueraa étaient en opposition avec l'administration royale ainsi qu'avec l'armée soumise au pouvoir de Panehsy. Le conflit entre Amenhotep et Panehsy, qui s'intensifia avec le temps, résultait entre autres de l'impunité totale des voleurs. Aucune peine grave ne fut prononcée pendant le procès de l'an 9, alors que Panehsy était président du tribunal. Trois ans plus tard, en l'an 12, nous rencontrons Soutehmes ainsi que d'autres accusés du procès parmi les possesseurs de maisons dans Thèbes-Ouest²³. Même le scribe de l'armée Aanerou était toujours vivant, quoiqu'il semble avoir fait l'objet d'une mutation en dehors de Thèbes.

À cause du caractère fragmentaire des documents dont nous disposons, il est difficile de savoir si l'activité des voleurs sur le terrain de la nécropole était un phénomène constant. On peut toutefois risquer cette hypothèse, puisque 10 ans plus tard, en l'an 19 de

²⁰ P. Turin 2018 v° : *KRI VI*, p. 856.


²¹ Par exemple, papyrus Mayer A (= Liverpool City Museum M. 11162) : T.E. PEET, *The Mayer Papyrus A & B. Nos M. 11162 and 11186 of the Free Public Museums*, Liverpool, Londres, 1920 ; J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 633 ; *KRI VI*, p. 803-828 ; cf.

aussi C. ALDRED, « More Light on the Ramesside Tomb Robberies », dans *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H.W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 93 et n. 23.

²² P. BM 10053 v° : T.E. PEET, *Tomb Robberies*, p. 112-122, pl. 19-21 ; *KRI VI*, p. 755-763 ; sur le

procès de l'an 9, cf. aussi A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 245-246.

²³ Le registre des maisons, P. BM 10068 : T.E. PEET, *Tomb Robberies* pl. XIV ; *KRI VI*, p. 747-755.

Ramsès, un autre grand procès de voleurs des tombes et temples thébains fut organisé. Parmi les accusés dans ce procès nous rencontrons de nouveau quelques officiers (un chef des archers Ioufamon) ainsi que des fonctionnaires de l'administration de Panehsy (peut-être le scribe du trésor Soutehmes bien connu du procès de l'an 9). Les actes du procès de l'an 1 de l'ère de Renouveau livrent aussi les noms de receleurs. Leurs titres montrent la grande étendue de la corruption et le déclin de la moralité ; il y a parmi eux des scribes de temple, un surveillant des champs du temple d'Amon, un portier en chef du temple, etc. Mais notre attention est attirée par une certaine Nesymout, la femme d'un Panehsy, dont le service a été payé par la somme élevée de 5 *deben* d'or (presque un demi kilogramme)  ²⁴. L'orthographe du nom du mari de Nesymout, Panehsy, (usage du déterminatif de l'ennemi) est dans ce cas différente de celle du même nom mentionné ailleurs dans ce papyrus. À mon avis, le vice-roi Panehsy lui-même n'était pas totalement en dehors de l'affaire, et il était prêt à fermer les yeux sur les actes de vols, non sans quelques profits personnels bien sûr. La puissance du dictateur dans la Thébaïde, qui resta pratiquement hors de tout contrôle, a rendu possible la longévité de tels procédés.

Bien que peu de documents, tous de caractère administratif, soient conservés de la deuxième décennie du règne de Ramsès XI, il semble que des rapports du grand-prêtre Amenhotep (l'ennemi personnel de Panehsy) soient parvenus au pharaon. Ils informaient le roi des excès des soldats à Thèbes, des vols dans la nécropole, et peut-être des détournements économiques de l'administration sous le pouvoir de Panehsy. Il semble naturel que le roi inquiet se soit finalement décidé à renvoyer Panehsy. En l'an 17, celui-ci reçut une lettre de Ramsès ; pour citer le commentaire de Gardiner, c'était plutôt *a somewhat peremptory order* ²⁵. Panehsy reçut l'ordre de quitter Thèbes et de se rendre au sud pour rencontrer un autre haut-fonctionnaire royal de confiance, surveillant de la propriété royale, flabellifère à la droite du roi et maître d'hôtel, Ines, qui n'avait été envoyé – apparemment – que pour emporter quelques matériaux de construction. Il serait très étrange de faire coopérer deux hauts-fonctionnaires d'État dans un but si prosaïque. Il est évident qu'Ines n'était pas un ami de Panehsy, car il fera partie du tribunal de juges pendant le procès de l'an 1 de *whm ms.w.t.*, au moment où Panehsy sera considéré comme un ennemi d'État. On ne connaît pas les détails de la mission d'Ines, mais il en résulte que Panehsy abandonna Thèbes, avec son armée bien sûr.

Trois mois plus tard y arrivaient deux autres hauts-fonctionnaires royaux : le vizir Ounnefer « en son premier voyage » et le trésorier Menmaâtrênakht qui semblent visiter Thèbes avec une mission spéciale ²⁶. La présence du trésorier fait penser que le but véritable de cette

²⁴ P. BM 10052 r^o, 2 : 29 ; KRI VI, p. 771 ; cf. A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 244.

²⁵ P. Turin 1896 ; KRI VI, p. 734-735 ; A.H. GARDINER, *Egypt of the Pharaohs*, Oxford, 1961, p. 302.

²⁶ P. Turin 1888 ; A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948, p. 64-68.

visite fut le contrôle des résultats de l'activité économique de Panehsy pendant presque deux décades de pouvoir. Il est très significatif que Menmaâtrênakht se trouve aussi, auprès de Ines, dans le tribunal jugeant les voleurs en l'an 1 de l'ère *wbm msw.t*; il porte alors les titres combinés de trésorier royal et de chef des greniers. Il est très probable que c'est lui qui fut désigné pour succéder à Panehsy dans la fonction de chef des greniers. En même temps, le vizir Ounnefer contrôla l'état des affaires concernant la nécropole et les ouvriers de la Tombe²⁷. Il est mentionné pour la dernière fois au IV^e mois de la saison *šmw* en l'an 18 de Ramsès XI. Quelques mois plus tard, une guerre civile éclate qui est appelée dans la littérature – à tort – «la guerre contre Amenhotep». Selon l'interprétation traditionnelle²⁸, c'était Amenhotep qui avait causé les troubles et qui, sur l'ordre du pharaon fut chassé par le fidèle Panehsy. Cette histoire a été inspirée par Kees qui en 1964 proposa l'explication suivante de la guerre civile: «Serait-il vraiment si étonnant que la misère et la colère du peuple perplexe et déçu, surtout des masses de Thèbes-Ouest, se soient retournées contre la personne, jadis très vénérée du grand-prêtre? Des émeutes de la faim ont dégénéré en actes de violence au cours desquels le grand-prêtre Amenhotep lui-même aurait perdu la vie²⁹.»

Il me semble³⁰ que cette opinion, évoquant «une colère des masses» reflète plutôt une autre époque historique et ne correspond pas à la tradition égyptienne dans laquelle le profane n'est que peu de chose face au sacré omniprésent. Lever la main sur la personne du grand-prêtre et héraut d'Amon aurait donc été un sacrilège, d'autant plus que dans cette optique l'attaque du temple de Karnak, inaccessible aux masses, et où se trouvait la résidence du grand-prêtre, aurait été nécessaire. Les grèves et manifestations d'affamés étaient organisées – ceci vient d'être montré – contre les fonctionnaires d'État, responsables de l'alimentation des ouvriers, et non contre le grand-prêtre. Les ouvriers de la Tombe, dont le nombre varie à l'époque ramesside entre 60 et 120³¹, ne sont pas encore «les masses», et le temple d'Amon possédait sa propre police. *Last not least*, une insurrection contre Amenhotep semble absolument improbable en raison de la technique militaire requise pour attaquer des temples fortifiés comme celui de Médinet Habou. Les fouilles de Hölscher ont confirmé qu'au passage de la XX^e à la XXI^e dynastie une partie des fortifications du temple (surtout la porte de l'Ouest et des fragments des murs voisins) a été détruite lors d'opérations guerrières³². Pour faire tomber des fortifications de 10 mètres de hauteur, l'action d'une armée

27 Dans mon article (A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 256 et n. 84) j'ai exprimé l'hypothèse que Ounnefer était le vizir du Nord, qui serait arrivé à Thèbes avec une mission spéciale et retourné ensuite à Pi-Ramsès. Toutefois, la désignation *jmy-rꜥ Njw.t ꜥ.t* semble indiquer qu'il s'agit du vizir de Thèbes. Peut-être les mots «en son premier voyage» (*m tꜥy.f wꜥwy tp*) confortent-ils, eux aussi, cette interprétation. Comme Menmaâtrênakht fut le successeur prétendu de Panehsy en sa fonction de chef des greniers, Ounnefer fut peut-être le successeur de Panehsy en sa fonction de vizir et chef de l'admini-

stration civile. Deux ans plus tard, les deux postes étaient déjà tenus par Hérihor qui avait bien sûr relevé de leur fonctions les deux fonctionnaires nommés par Ramsès XI.

28 G. FECHT, «Der Moskauer "literarische Brief" als historisches Dokument», *ZÄS* 87, 1962, p. 24; J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 633; E. HORNUNG, *op. cit.*, p. 113; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 247; N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 358.

29 H. KEES, *Die Hohenpriester des Amun von Karnak von Herihor bis zum Ende der Äthiopenzeit*, Leyde, 1964, p. 5.

30 Cf. A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 250-251. Cette nouvelle interprétation de la guerre et sa date a été récemment défendue aussi par K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 26-29, qui a présenté une reconstruction des événements en 12 points. Les points 1-5 ainsi que 9-10 coïncident avec mon interprétation, les autres sont, à mon avis, discutables; voir plus bas.

31 J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 620.

32 U. HÖLSCHER, *The Excavation of Medinet Habu V. Post-Ramesside Remains*, Chicago, 1954, p. 1.

professionnelle semble nécessaire. Des documents concernant la guerre nous apprennent qu'une armée hostile est effectivement venue à Thèbes ; il s'agit, à mon avis, de l'armée révoltée commandée par Panehsy. C'est lui qui, incapable de se soumettre à son renvoi et, par conséquent, à la perte de sa position de dictateur à Thèbes, frustré par la conscience de bataille perdue dans sa rivalité personnelle avec le grand-prêtre Amenhotep, a décidé de risquer le tout pour le tout et a porté un défi, d'abord au grand-prêtre lui-même, et ensuite à l'État entier. Il est possible que Panehsy, en menant à la lutte son armée constituée de Nubiens, ait exploité l'idée de libérer la Nubie de la domination égyptienne.

Nous connaissons le déroulement de la guerre par différentes sources : des relations de témoins et accusés dans le procès des voleurs en l'an 1 de *whm msw.t* (c'est-à-dire l'an 19 de Ramsès XI) ³³ et la lettre dite moscovite ³⁴. L'auteur de cette lettre est le grand-prêtre Amenhotep se cachant sous le pseudonyme Ourmai, qui dérive d'un des titres portés par le grand-prêtre (*wr m33 n R' Jtmw m W3s.t*). Après un siège de plusieurs mois, le grand-prêtre a dû fuir et s'est réfugié quelque part en Basse-Égypte, probablement à Héliopolis ou Memphis, où il resta jusqu'à la fin de sa vie. La partie essentielle du récit comprend une description de l'attaque de Thèbes, d'après laquelle les gens du grand-prêtre auraient soit été tués avec leurs femmes, soit emprisonnés, et leurs enfants enlevés. Nous apprenons que l'ennemi est venu du sud sur des bateaux. La saison la plus propice pour une opération militaire de ce genre semble être les II^e et III^e mois de la saison *3h.t*, quand les bateaux de la flotte de Panehsy pouvaient s'approcher des temples qui étaient les points de résistance. Après six mois d'occupation de Thèbes, au III^e ou IV^e mois de la saison *pr.t* environ, une expédition vers le nord eut lieu, précédée d'un recrutement forcé parmi les citoyens thébains. Le Pap. Mayer A ³⁵ définit cette capture par le terme *mdw.t 'n*. Un des témoins du procès des voleurs dit : « J'ai fui devant *mdw.t 'n*, lorsque Panehsy, qui faisait *mdw.t 'n*, a saisi ma maison ». L'autre fragment souvent cité du même papyrus a conservé un autre récit sur le même sujet : « Les étrangers sont arrivés et ils ont assiégé le temple, lorsque je m'occupais des ânes de mon père. Alors Pahati, un étranger, m'a saisi et m'a pris à Apip, lorsqu'on faisait du mal à Amenhotep, le grand-prêtre d'Amon, durant six mois. Je suis retourné neuf mois après... ». Si même les paysans furent incorporés par force à l'armée, la famine pouvait résulter de l'interruption des travaux sur les champs au moment de leur intensité la plus grande, durant la moisson et les semailles des cultures. Un papyrus mentionne « une année des hyènes et de la famine » ³⁶. Comme les hyènes sont des animaux qui vivent aussi de cadavres, nous avons ici une image qui illustre les conséquences de la guerre ³⁷.

33 D'après le P. BM 10221 v^o (les « Abbott-Dockets ») ; néanmoins les années du règne de Ramsès XI ne sont pas identiques aux années consécutives de l'ère de la Renaissance ; cf. A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 237-240.

34 P. Musée Pouschkine n^o 127, publié par M.A. KOROSTOVZEFF, *Ieratičeskij Papirus 127*, Mos-

cou, 1961 ; commentaire par G. FECHT, *op. cit.*, p. 12-31 ; une édition nouvelle par R. CAMINOS, *The Tale of Woe (Papyrus Pushkin 127)*, Oxford, 1977 ; cf. A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 252-253.

35 P. Mayer A 4 : 5 ; KRI VI, p. 811.

36 P. BM 10052 v^o, 11 : 8 ; KRI VI, p. 791.

37 H. KEES, *Herihor und die Aufrichtung des*

thebanischen Gottesstaates, NAWG, 1936, p. 5, voulait interpréter ce passage comme une indication que les hommes mangeaient des hyènes à cause de la famine. Les sources de l'Ancien Empire montrent cependant que les hyènes, dont la viande est comestible, faisaient jadis partie des animaux élevés.

La faim portait les couches pauvres de la société thébaine à l'immoralité. «J'étais assise affamée sous les sycomores – raconte une femme – les hommes ont essayé de vendre le métal, parce que nous étions affamés³⁸.» Il me semble, que cette femme se prostituait (le sycomore est un arbre d'Hathor, la patronne de l'amour), tandis que le métal qu'elle mentionne provenait bien sûr de vols. Les conditions de la guerre, notamment la diminution du nombre de gardiens de la nécropole, ont sans doute créé une occasion opportune pour les pillards³⁹. Durant cette période, même la partie la mieux protégée de la nécropole, la vallée des Rois, devint la cible des voleurs; c'est alors que le tombeau de Ramsès VI fut pillé, ainsi que d'autres sépultures⁴⁰.

La situation à Thèbes pendant les années 18 et 19 de Ramsès XI était tragique avec la guerre, la famine, les bandes de pillards, la terreur de l'armée nubienne. De plus, la fuite du grand-prêtre Amenhotep a causé, sans doute, un choc idéologique qui était dangereux, parce qu'il pouvait facilement mettre en cause les fondements de l'État. L'armée révoltée de Panehsy se rapprocha de la frontière de la Basse-Égypte. Cette armée était constituée essentiellement de Nubiens qui, dans le nord du pays (par contraste avec les nombreux Libyens qui y étaient domiciliés), étaient perçus par la conscience commune comme les ennemis de l'Égypte. C'était devant ces barbares que le grand-prêtre d'Amon, le représentant de la volonté divine, était en fuite, en se cachant comme un exilé dans le désert. Dans cette situation, le roi qui avait toléré l'audace de Panehsy si longtemps (et qui était même l'initiateur de son pouvoir), le roi dont les ordres avaient été ignorés et qui avait perdu le contrôle des événements dans le pays, semble avoir perdu aussi son autorité aux yeux des autres hauts-dignitaires de l'État. Il ne restait qu'une seule puissance capable de prévenir un malheur et de sauver la monarchie: l'armée du Nord. En effet, l'armée avait pris à sa charge l'initiative et la responsabilité du destin de l'État (ce qui s'était déjà présenté dans l'histoire égyptienne, par exemple vers la fin de la XVIII^e dynastie). C'est naturellement Ramsès XI lui-même qui en supporta les frais politiques. Telle fut, à mon avis, la genèse des événements conduisant à l'introduction de l'ère de Renaissance.

Sur l'horizon historique de l'Égypte apparaissent simultanément des personnages nouveaux qui, dans les décades suivantes, jouent un rôle central: Hérihor, Smendès et Piankh. Il existe dans la littérature égyptologique la conviction bien répandue, quoique peu justifiée, que ces trois personnages étaient liés entre eux par des liens familiaux, et, de surcroît, on cherche leurs relations avec la maison des Ramessides⁴¹.

38 P. BM 10403: 3, 5-7; *KRI* VI, p. 831.

39 Un phénomène analogue a été observé par la mission archéologique américaine durant la première guerre mondiale, cf. A. LANSING, «Excavations at Thebes 1918-1919», *BMMA* déc. 1920.

40 Cf. la note 8. C. ALDRED, *op. cit.*, p. 96 a exprimé l'hypothèse très convaincante que les tombeaux dans la vallée des Rois auraient été pillés par

des soldats nubiens de l'armée de Panehsy, forcés au retrait, avant leur départ définitif. Cette hypothèse est partagée par K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 31 (son «point 9»). On peut supposer que l'hypothèse d'Aldred n'exclut pas l'activité, peut-être intense, des bandes de voleurs «civils» pendant la période de la guerre au nord de l'Égypte, quand la nécropole royale fut laissée sans protection après

le recrutement violent opéré à Thèbes par Panehsy.

41 Par exemple, E. WENTE («On the Chronology of the Twenty-first Dynasty», *JNES* 26, 1967, p. 174-175) qui veut voir dans la personne de Smendès un fils de Hérihor; Piankh a longtemps été considéré, à tort, comme le fils de Hérihor (par exemple J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 639); D. ASTON dans sa recension de mon livre (A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins from*

En combinant les informations généalogiques fortuites avec quelques données archéologiques, on commet une erreur méthodologique, en voulant appliquer les solutions typiques d'une époque de stabilité historique à une situation menacée de déstabilisation, de laquelle on doit plutôt attendre des résolutions atypiques. Je suis toujours convaincu, après toutes les critiques de la part des représentants de l'école anglaise ⁴², que les trois généraux du corps de la Basse-Égypte, Hérihor, Piankh et Smendès – des hommes liés à l'origine ⁴³ exclusivement par des liens de camaraderie ou des liens amicaux, et aussi par l'intérêt commun – ont effectué un « putsch » en écartant le pharaon du pouvoir réel en Égypte. Je pense aussi qu'ils ont eu l'appui de la reine Tentamon.

Les quatre personnages nommés avaient en vue des avantages personnels très concrets, alors que le plan entier avait pour but de sauver l'État et d'amorcer une renaissance effective. Après la guerre et la victoire espérée sur Panehsy, Smendès et Hérihor, pour une période transitoire, se sont partagé le pouvoir administratif du pays, Piankh compta sur l'attribution du trône égyptien, après la restauration de l'unité monarchique, à son fils aîné, Pinedjem ; Tentamon, finalement, avait pour intérêt d'assurer la continuité du sang ramesside dans les veines des futurs rois au moyen du mariage de sa fille Henouttaoui avec Pinedjem – le futur roi prévu. Je crois que ce plan logique – quoique hypothétique – peut être étayé par les documents que nous avons à notre disposition.

C'était déjà la saison *šmw* de l'an 19 quand l'armée nubienne, à la poursuite du grand-prêtre réfugié, atteignit la région de la ville Hardai (*Cynopolis* grecque) en Moyenne-Égypte, au nord de la moderne Minia. Vraisemblablement, une bataille décisive eut lieu à cet endroit, au cours de laquelle l'armée du Nord triompha de Panehsy et le mit en déroute ⁴⁴. Nous ignorons les détails de la phase finale de la guerre ⁴⁵. Un ou deux mois plus tard, Panehsy et son armée se sont retirés en Nubie, et le général Hérihor est devenu le maître de toute la Haute-Égypte. Bien que l'on puisse définir la période suivante comme une autre phase de dictature militaire, son caractère est tout différent de celui de la dictature de Panehsy. L'armée de Hérihor s'est sans doute bien comportée aux yeux des citoyens thébains, fatigués de la guerre et de la famine. Je crois aussi qu'un nombre considérable de Libyens est arrivé avec l'armée du Nord, et que leur comportement amical a créé, peut-être pour

Thebes. Chronological and Typological Studies, Theben V, Mayence, 1988), *JARCE* 28, 1991, p. 235 fait de Smendès le beau-fils de Ramsès XI, et de Hérihor le beau-frère de ce roi.

42 K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 537 : « Niwiński's whole reconstruction of relationships leaves Smendes I, founder of the 21st Dynasty totally isolated and having no identifiable link with either the 20th Dynasty or the Theban commanders and high priests » ; cf. aussi la critique de D. ASTON, *op. cit.*, p. 234. Sur la recension de D. Aston, cf. aussi la note 60 ci-dessous.

43 Parce que plus tard Hérihor a épousé la fille de

Piankh, Nedjmet, et parce que le fils de Piankh a épousé la fille de Ramsès XI, Henouttaoui. On ne sait rien sur les relations familiales de Smendès, et il est théoriquement possible qu'il ait, lui aussi, épousé une fille de Hérihor ou de Piankh ; pour le moment ce n'est qu'une pure spéculation.

44 K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 30-31 suppose que l'armée nubienne a aussi mené la guerre dans la Basse-Égypte (parce que, dans les sources thébaines, la région des combats est désignée par le terme *'mhtj*). L'auteur va si loin qu'il pense que la capitale Pi-Ramsès a été détruite, ce qui aurait causé le déplacement de la résidence à Tanis (les

« points 6-7 »). Une destruction de la résidence semble extrêmement peu probable, parce qu'un tel événement aurait signifié que la guerre était pratiquement perdue. Pour un scribe thébain, le terme *'mhtj* pouvait désigner n'importe quelle région éloignée dans le nord et pas nécessairement le Delta ; Hardai en Moyenne-Égypte était pour lui aussi placé en *'mhtj*.

45 On peut supposer que cette phase comprenait la destruction de Thèbes et des ravages dans la vallée des Rois (cf. la n. 40).

la première fois dans l'histoire de la Thébaïde, une image très positive de ces étrangers dans la conscience des Thébains; 20 ans auparavant, les Libyens étaient surtout associés aux bandes du désert, les *ḥꜣs.tyw*.

Le pouvoir de Hérihor était absolu, en fait et en titres. Pour éviter les moindres doutes quant à ses compétences, Hérihor concentrait sur sa personne tous les postes d'importance qu'on peut imaginer à Thèbes: il était grand-prêtre d'Amon, vice-roi de Kouch, chef des greniers, vizir, sans parler de ses titres militaires. Mais ici, dans la ville d'Amon, cette position éminente devait être acceptée par Amon et sacralisée, sinon l'autorité et l'activité de Hérihor n'auraient pu être comparables à celles de ses prédécesseurs⁴⁶. À cet effet Amon, lors d'une cérémonie festive dans la cour du temple de Khonsou à Karnak, prononça un oracle, en lui accordant 20 ans. Cet événement historique fut commémoré sur une stèle, très abîmée aujourd'hui, qui se trouve près de l'entrée de la salle hypostyle. La date donnée au commencement comporte le nom du roi Ramsès XI⁴⁷. À mon avis, nous avons affaire à un document d'une importance inestimable, témoignant de l'introduction de l'ère de Renaissance⁴⁸. Pour respecter la continuité traditionnelle des choses, l'événement fut encore daté du règne de Ramsès, mais ce n'était que le dernier écho de la période passée, avec laquelle l'ère de Renaissance (*whm msw.t*), du moins après sa phase initiale, a définitivement rompu.

Le terme *whm msw.t* était déjà apparu deux fois dans l'histoire de l'Égypte. Le roi Séthi I^{er} avait nommé ainsi son règne, en faisant allusion à la renaissance après la période chaotique d'Amarna. Une analogie bien meilleure, quoique beaucoup plus ancienne, est fournie par le commencement de la XII^e dynastie, quand le roi Amenemhat I^{er} déclara dans son nom d'Horus la renaissance après le chaos de la Première Période intermédiaire⁴⁹. Il est possible que ce soient les réformes de la XII^e dynastie qui aient servi de modèle pour Hérihor (et probablement pour Smendès en même temps). Les rois de la XII^e dynastie avaient fondé une nouvelle capitale (*Jtj tꜣ.wy*): la *whm msw.t* de Hérihor va voir la fondation de Tanis. La XII^e dynastie avait introduit un nouveau système de datation (le règne du roi commence le jour du Nouvel An, c'est à-dire au premier jour du mois I de la saison *ꜣḥ.t*); la même chose se passa en l'an 19 de Ramsès XI: l'oracle d'Amon donnant à Hérihor «20 ans» a eu lieu le jour du Nouvel An⁵⁰. Le jour suivant, le 2. I. *ꜣḥ.t*, les préparatifs du procès des pillards commencèrent⁵¹ afin de montrer l'efficacité de

46 Il est très peu probable qu'Amon ait jamais prononcé un oracle en faveur de Panehsy, puisque c'était le grand-prêtre Amenhotep, son ennemi, qui aurait dû l'accepter. En cette situation, le pouvoir de Panehsy a probablement été considéré, du moins par une partie de la société thébaine, comme illégal; nous avons ici probablement une autre source de l'animosité entre Panehsy d'une part et Amenhotep et les Thébains d'autre part.

47 La publication la plus récente est celle dans

l'ouvrage de l'Epigraphic Survey, *The Temple of Khonsu. II. Scenes and Inscriptions in the Court and the First Hypostyle Hall*, Chicago, 1981, pl. 132; traduction et commentaire par E.F. WENTE, p. 14-17; *KRI VI*, p. 709-710.

48 Je partage cette interprétation avec J. ČERNÝ, *op. cit.*, p. 641, K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 250 et n. 33, et aussi avec J. VON BECKERATH (*Tanis und Theben. Historische Grundlagen der Ramessidenzeit in Ägypten*, Glückstadt, 1951, p. 95) qui présente une

variante de l'interprétation du texte, accentuant l'introduction de Hérihor comme grand-prêtre.

49 Nous avons affaire, naturellement, à des termes de propagande royale, parce que les périodes chaotiques, avec lesquelles l'ère de Renaissance voulait contraster, étaient dans les deux cas bien éloignées dans le temps (Séthi I^{er} ignorait le règne d'Horemheb, et Amenemhat I^{er} la XI^e dynastie).

50 Cf. A. NIWIŃSKI, «Bürgerkrieg...», p. 239.

51 P. BM 10221 v^o («Abbot Docket A»);

l'équipe de Hérihor. Même un style nouveau apparut dans les textes de propagande : une image triste du passé récent, à laquelle succède une image optimiste, un « *happy end* » placé dans la réalité actuelle (*Ounamon*, lettre moscovite), rappelle la construction similaire des textes classiques du Moyen Empire (*La Prophétie de Neferti*, *Sinouhé*, etc.). Les deux périodes ont également en commun un phénomène politique spécifique : la corégence. Il y a cependant une différence : Hérihor ne devint pas corégent du roi Ramsès – roi perdu et écarté, qui évoque des images négatives de guerre et de famine. Le roi-corégent auquel est associé Hérihor est le souverain titulaire de l'État d'Amon thébain : Amon lui-même. C'est à son propre corégent que Amon donne les 20 (ou même 30) ans, et c'est pourquoi Hérihor utilise les cartouches partout dans les parties du temple de Khonsou accessibles au public, cartouches dans lesquels on voit son titre de grand-prêtre ⁵².

Indépendamment de l'intention des auteurs de cette nouveauté, Hérihor, aux yeux du peuple thébain, était considéré comme un roi véritable, et quelques documents le nomment roi, ce qui n'est pas étrange. Hérihor était donc le nouveau symbole vivant du pouvoir royal, un corégent du dieu, le roi puissant et *présent* à Thèbes pour la première fois depuis longtemps, facteur très important, satisfaisant le « patriotisme local » des citoyens thébains. C'est pourquoi le mot « pharaon » dans les papyrus de l'époque *whm msw.t* se rapporte, à mon avis, à la personne de Hérihor, et non pas à Ramsès. Telle est l'information trouvée dans un papyrus : « Quand le pharaon, notre seigneur, est arrivé à Thèbes, il a nommé le prêtre Hori au poste de prêtre-*sm* du temple » ⁵³. Une lettre envoyée deux mois plus tard, le jour 27 du deuxième mois de *ḥ.t*, en l'an 2 de *whm msw.t*, nous informe que le pharaon a promu un autre prêtre et qu'il a jugé une querelle secondaire entre deux fonctionnaires ⁵⁴. L'étendue des dates, ainsi que le caractère de l'activité du pharaon mentionné, semblent attester que le roi dont il est question résidait à Thèbes, que ce n'était pas un visiteur. Une visite de Ramsès à Thèbes aurait été très embarrassante pour Hérihor-« roi », pour Ramsès lui-même, et aussi pour Amon, le souverain titulaire qui a donné 20 ans à son corégent. En effet, on élimine le nom de Ramsès de la conscience des Thébains ; son nom ne figure ni dans le *Rapport d'Ounamon*, ni dans la lettre moscovite. Il est aussi très douteux que Ramsès XI ait été enterré à Thèbes. Sa tombe n'est pas terminée, on ne connaît pas de sarcophage et sa momie ne figure pas parmi celles retrouvées dans les cachettes royales.

Comme Ramsès, l'ancien grand-prêtre Amenhotep ne pouvait plus revenir à Thèbes de son vivant ; sa visite aurait été inconvenante pour Hérihor-grand-prêtre. En revanche, après la mort d'Amenhotep, Hérihor fit venir le corps de ce héros persécuté pendant la guerre, et

T.E. PEET, *Tomb Robberies*, pl. XXIII ; KRI VI., p. 764-765 ; A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 240-241.

⁵² Sur les noms de Hérihor, cf. M.-A. BONHÊME, « Hérihor fut-il effectivement roi ? », *BIFAO* 79, 1979, p. 271-277 ; *eadem*, *Le livre des rois de la Troisième Période intermédiaire I. XXI^e dynastie*,

BdE 99, 1987, *passim* ; *eadem*, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période intermédiaire*, *BdE* 98, 1987, p. 26-34.

⁵³ Un document du procès des voleurs, P. BM 10383 ; T.E. PEET, *Tomb Robberies*, p. 122-127, pl. 22 ; KRI VI., p. 833-836.

⁵⁴ P. Genève D. 191 v^o ; J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, Bruxelles, 1939, n^o 37, p. 57-60 ; E.F. WENTE, *Late Ramesside Letters*, Chicago, 1967, p. 71-73 ; *id.*, *Letters from Ancient Egypt*, Atlanta, 1990, p. 175.

il l'honora de funérailles solennelles, dont les traces sont conservées dans une inscription biographique à Karnak⁵⁵. Cette cérémonie appartenait à toute la série de fêtes organisées par Hérihor pour démontrer le sens littéral de la Renaissance. De l'an 6 de *whm msw.t* proviennent les protocoles de restauration sur les cercueils de Séthi I^{er} et Ramsès II⁵⁶. On ne sait pas combien de tombeaux royaux ont été pillés au temps de la guerre ni, par conséquent, combien de momies royales attendaient une restauration. Il me semble très significatif que, pour des funérailles répétées sans doute avec toute la solennité d'origine, on ait d'abord choisi précisément les momies de ceux des pharaons dont les temples funéraires avaient été mentionnés en l'an 12 de Ramsès XI comme les seuls temples toujours en service à Thèbes-Ouest, outre le temple central de Médinet Habou⁵⁷. Cette circonstance a créé, à mon avis, une occasion parfaite pour organiser des fêtes auxquelles les citoyens des deux parties de la ville pouvaient participer. Une fête d'*opet* en l'an 6 de *whm msw.t* a reçu un encadrement particulièrement solennel; peut-être une nouvelle barque *usr ḥꜣ.t* y était-elle présentée pour la première fois. Cette fête était aussi un moment privilégié pour Hérihor: dans la procession, on a représenté un nouveau-né parmi ses enfants⁵⁸. Il s'agit, d'après ma reconstruction de l'histoire de cette période, du jeune fils issu du mariage de Hérihor avec la fille de Piankh, Nedjmet; ce fils de Hérihor est le futur roi-corégent, Neferkheres (Aménemnisou)⁵⁹. Au moment de son dernier mariage⁶⁰, Hérihor était déjà un homme âgé, père de 24 enfants; Nedjmet, en revanche, était probablement très jeune (16-17 ans environ).

En résumé, la période du pouvoir (on pourrait même dire: du « règne ») de Hérihor à Thèbes a apporté un soulagement à la ville tourmentée. Hérihor semble avoir répondu positivement à la demande (valable pour toutes les sociétés, quoique jamais énoncée en Égypte pharaonique): *panem et circenses!* Outre les spectacles mentionnés, on doit souligner que le prix du blé, qui avait augmenté à la période ramesside, a diminué à la période de *whm msw.t*⁶¹. Cette période est donc devenue une renaissance véritable et elle a été le début d'une stabilisation qui dura 80 ans environ. Il est pourtant intéressant de constater qu'une évaluation inverse de cette période (*whm msw.t* et XXI^e dynastie) est très généralement exprimée dans la littérature égyptologique. La source principale d'une telle interprétation semble être le *Rapport d'Ounamon*, qui doit montrer « à quel point le crédit de l'Égypte s'était amoindri à Byblos »⁶².

55 E.F. WENTE, « The Suppression... », *JNES* 25, 1966, p. 73-87; *KRI* VI, p. 536-538.

56 M.-A. BONHÊME, *BIFAO* 79, 1979, p. 270 et n. 2; *eadem*, *Libre des rois*, p. 132-133.

57 P. BM 10068 v^o, avec le registre des maisons à Thèbes-Ouest, T.E. PEET, *Tomb Robberies*, pl. XIV; *KRI*, VI, p. 749.

58 *Temple of Khonsu* I, pl. 28.

59 A. NIWIŃSKI, « Three More Remarks in the Discussion of the History of the Twenty-first Dynasty », *BES* 6, 1984, p. 82, 87; *id.*, *21st Dynasty Coffins*, p. 44. Cette conclusion a été récemment reprise par N. DAUTZENBERG, « Die Stellung Pinutems I und die

Nachfolge des Smendes », *GM* 142, 1994, p. 65. Contrairement à lui, je ne vois aucune improbabilité dans le fait que Hérihor ait eu 25 enfants (cf. exemple de Ramsès II).

60 Une des femmes de Hérihor, la mère de sa fille Nany, s'appelle *Ḥn.t nꜣ ḥn.w*. Sur Nany fille d'Hérihor, cf. A. NIWIŃSKI, dans *BES* 6, 1984, p. 82-83; *id.*, *21st Dynasty Coffins*, p. 44-45 (« When looking for Nany's father, one can suppose that the only personage with royal claims, who can be involved, is Herihor »). Il est difficile de comprendre pourquoi D. Aston dans sa recension (*JARCE* 28, 1991, p. 233-235) écrit comme suit (p. 234):

« Niwiński posits that Nauny was the daughter of Pinedjem I, thus giving him another wife... »

61 J. ČERNÝ, « Fluctuations in Grain Prices During the Twentieth Egyptian Dynasty », *Archiv Orientální* 6, 1934, p. 173-178; J.J. JANSSEN, *Commodity Prices from the Ramessid Period. An Economic Study of the Village of Necropolis Workmen at Thebes*, Leyde, 1975, p. 112-132.

62 J. YOYOTTE, « Pharaons, guerriers libyens et grands prêtres », dans *Tanis. L'or des pharaons*, Paris, 1987, p. 55; similairement, J. ČERNÝ, dans *Cambridge Ancient History*³, 1975, p. 642.

Cette conclusion résulte du refus du prince de Byblos de donner du bois de cèdre pour une nouvelle barque d'Amon à un envoyé officiel de Smendès. Toutefois, le refus semble tout à fait naturel dans les circonstances qu'évoque le récit d'*Ounamon* : l'envoyé est arrivé sans moyens, ce qui aurait rendu le commerce difficile même avec les plus grandes puissances. D'ailleurs, Ounamon avait commencé son voyage suffisamment équipé par Hérihor, et ce n'est que plus tard qu'il a perdu ses moyens d'échange. Toute l'histoire avait pour but une démonstration de la puissance miraculeuse d'Amon, efficace même dans des circonstances apparemment sans issue. Du fait que cette littérature spécifique, adaptée à une situation particulière, n'a aucune relation avec la réalité matérielle dont elle parle, nous avons la preuve dans la décoration du temple de Khonsou : la nouvelle barque a été exécutée, ce qui prouve qu'il existait des relations commerciales normales avec la Phénicie ⁶³. Les cercueils appartenant aux membres de la famille du grand-prêtre Pinedjem I^{er} (Masaharti, Maâkarê) ainsi que ceux du grand-prêtre Pinedjem II, de Nesikhonsou et d'Istemkheb ont été fabriqués en bois de cèdre, ce qui confirme l'importation de *Cedrus libani* durant toute la XXI^e dynastie. Il me semble que l'on s'attarde trop sur les faits économiques, alors que le contenu d'*Ounamon* est purement politico-religieux. Très significatif est, dans ce contexte, l'omission du nom du roi Ramsès, bien que le récit contienne un nombre considérable de noms personnels. Parmi eux, les noms de Smendès et Tentamon ont toujours suscité la discussion, ainsi que leur désignation comme «les fondements (ou les piliers) qu'Amon lui-même a placés dans le nord de son pays». Les controverses concernent surtout l'identité de Tentamon. Mon hypothèse est qu'il s'agit simplement de la reine, bien connue par son nom et ses titres, femme de Ramsès XI. Cela a été qualifié d'«*unrealistic assumptions*», toutefois sans argumentation supplémentaire ⁶⁴.

La conclusion admise généralement dans la littérature, que Tentamon est la femme de Smendès se base sur le fait que son nom est placé directement après celui de Smendès. À mon avis, une telle conclusion est peu justifiée. Les envois officiels étaient adressés exclusivement au roi ou à un fonctionnaire d'État, à une personne qui devait prendre une responsabilité pour la décision, et non à sa femme, même la plus vénérée. Si Tentamon avait été effectivement la femme de Smendès, le *Rapport d'Ounamon* aurait probablement omis son nom. La présence des deux noms indique que *les deux* personnes en question, les «deux piliers» érigés par Amon, ont une importance politique indépendante. Dans une composition littéraire de caractère politique il n'y pas de place pour une interprétation psychologique (de l'importance de la femme et du mari comme les piliers de la famille); ces deux personnages partagent la responsabilité politique et tous les deux sont bien connus par le public (du moins en Basse-Égypte). D'après mon interprétation, la reine Tentamon n'assiste pas Smendès à Tanis en tant qu'épouse, mais elle représente la majesté royale dans la nouvelle

⁶³ Je partage cette opinion avec H. GOEDICKE, *The Report of Wenamon*, Baltimore, 1975, p. 162.

⁶⁴ K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 537.

capitale en construction ⁶⁵. Le roi écarté, Ramsès XI, restera jusqu'à la fin de sa vie dans l'ancienne capitale (résidence) Pi-Ramsès qui symbolise le temps passé. Tanis n'est pas le «*sea-port*» de Pi-Ramsès, mais c'est une nouvelle capitale, fondée selon l'idéologie de l'ère de Renaissance, comme *Jtj t3.wy* était jadis devenu une nouvelle capitale, alors que Thèbes et Memphis fonctionnaient parfaitement. Pi-Ramsès fonctionnait et la ville pouvait toujours remplir son rôle de capitale ; or elle a été condamnée à disparaître. Pourquoi ?

Une explication basée sur les recherches stratigraphiques et hydrologiques modernes a été proposée par M. Bietak ⁶⁶ et elle est très répandue dans la littérature la plus récente. D'après cette théorie qui s'appuie sur des forages exécutés dans la région de Tell al-Daba', le Nil, à proximité de Pi-Ramsès, a changé de lit ; les eaux du fleuve commençaient à affluer vers la mer par la branche Tanitique, alors que la branche Pélusiaque, qui passait près de l'ancienne capitale, se desséchait lentement. Le changement de capitale serait dû au manque d'eau à Pi-Ramsès ; je nommerais volontiers une telle situation « catastrophe écologique ». Cependant, ce changement du lit du Nil a duré dans le temps, le fleuve s'est éloigné lentement et systématiquement de la ville ⁶⁷. Ceci suscite la question suivante : pourquoi aucune action de sauvetage n'a-t-elle été tentée ? Les Égyptiens étaient capables d'organiser des entreprises hydrologiques à grande échelle, comme en témoignent non seulement les sources concernant le Fayoum, mais aussi les traces toujours bien visibles des travaux de terrassement dans la région d'Al-Qantara ⁶⁸ où les gigantesques remparts ou digues insubmersibles s'étendent sur de nombreux kilomètres. Une conjecture s'impose : les bâtisseurs des pyramides auraient aussi été capables d'organiser d'autres travaux de ce genre (par exemple, un approfondissement de la branche Pélusiaque, des digues le long de la branche Tanitique, etc.) si, véritablement, la résidence du pharaon avait été menacée par un manque d'eau. Dans ces conditions, l'hypothèse d'une catastrophe écologique est, à mon avis, peu convaincante.

Une autre théorie, présentée par Montet, sur la « guerre des impurs » ⁶⁹ peut être considérée aujourd'hui exclusivement comme une page de l'histoire de l'égyptologie, mais il y a aussi des propositions plus récentes pour expliquer le déplacement de la capitale par des raisons purement religieuses (le prétendu conflit des prêtres d'Amon avec le culte de Seth) ⁷⁰. Toutefois, le processus de démonisation de Seth, bien attesté à la Basse Époque ⁷¹, n'existait pas durant la période de *whm msw.t* et la XXI^e dynastie. Pendant une phase de relative stabilité de l'État, qui n'était pas menacé par les étrangers, il n'y avait aucune raison de

65 K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 537 : « Such a role for an Egyptian queen-consort living away from her royal spouse, and accompanying a mere official (however distinguished) as co-administrator in a sea-port – is surely totally unparalleled. Unless very good reason indeed could be produced to justify so glaring an anomaly, this scenario seems out of the question. »

66 M. BIETAK, *Tell el Dab'a II*, Vienne, 1975, p. 215-216.

67 Une communication personnelle de M. Joseph Dorner. Les résultats des recherches sur la topographie d'Avaris et de Pi-Ramsès seront publiés dans *Tell el-Dab'a VIII*, (sous presse).

68 M. BIETAK, *op. cit.*, p. 82-83.

69 P. MONTET, *Le drame d'Avaris*, Paris, 1941, p. 173-186.

70 L. HABACHI, « Sethos I's Devotion to Seth and Avaris », *ZÄS* 100, 1974, p. 102. Cf. aussi ČERNÝ, dans *CAH*, 1975, p. 649 : « The religious impact of Thebes on Tanis was now very strong ; the god Sotekh and the Asiatic goddess Anath [...] were completely eliminated. »

71 H. TE VELDE, *Seth, God of Confusion*, Leyde, 1967, p. 140-151.

persécuter Seth. Au contraire, de l'époque de la XXI^e dynastie proviennent des sources concernant le culte de Seth en relation avec Amon⁷². Ainsi, il n'y avait pas de raison de quitter Pi-Ramsès lors de la période de la Renaissance à cause du culte de Seth.

Il ne reste qu'une raison *politique*, la réalisation d'un impératif idéologique, habillé naturellement de motivations officielles et religieuses, qui a causé l'abandon de Pi-Ramsès et le début d'une opération gigantesque, beaucoup plus difficile que n'importe quels travaux de terrassement : le transport de centaines de milliers de tonnes de pierre des temples démantelés vers Tanis. La nouvelle situation politique des Deux Terres – l'introduction de l'ère du Renouveau, et en même temps une retraite totale de la ligne politique des Ramessides – a exigé une réalisation conséquente de l'idéologie de l'État d'Amon. Cet État est constitué de deux parties naturelles, formant un système structural symétrique. Le chef d'État était Amon lui-même, au nom duquel⁷³ gouvernaient dans le sud Hérihor, bien équipé de tous les instruments possibles du pouvoir, et (comme corégent du dieu) appartenant à la sphère sacrée, et dans le nord Smendès et Tentamon, les deux « piliers » d'Amon. Bien que nos sources concernant la partie septentrionale du pays soient très maigres, la structure symétrique de l'État d'Amon fait penser que Smendès était revêtu de charges analogues à celles de Hérihor. Il était vraisemblablement le grand-prêtre d'Amon, le vizir du Nord, le chef du secteur économique, et peut-être même le supérieur des pays du Nord (*imy-r3 ḥ3s.wt mḥy.wt nb*) – cette dernière fonction serait aussi honorifique que la fonction de vice-roi de Kouch exercée par Hérihor au sud. L'unique différence entre Smendès et Hérihor concerne le titre (quasi) royal. Du vivant de Ramsès XI, c'est lui seul qui a droit aux cartouches. Contrairement à Thèbes, loin du Delta, Tanis était trop proche de Pi-Ramsès avec son résident royal pour négliger ce principe. À mon avis, cet élément unique du pouvoir, qui manquait à Smendès, était représenté à Tanis dans la personne de la reine Tentamon. Je pense que c'est une raison suffisante pour y expliquer la présence de ce personnage⁷⁴.

Le roi vivait toujours, mais ni sa personne ni son administration n'adhéraient à la conception de l'État d'Amon et de l'ère de la Renaissance, ce qui semble avoir causé l'isolement du roi. Éloigné totalement du pouvoir, Ramsès, jusqu'à la fin de sa vie, ne joua probablement que le rôle d'une étiquette d'Égypte, particulièrement pour les monarques étrangers qui ne connaissaient pas les détails des changements dans le pays des pharaons. Même cette activité très limitée de Ramsès XI n'est pas sûre⁷⁵. On pourrait se demander si un tel isolement de Ramsès

72 Hori, fils du grand-prêtre d'Amon Menkheperre, porte, entre autres, les titres de prophète d'Amon et de prophète de Seth ; cf. A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins*, p. 45 ; une scène sur le papyrus funéraire d'une prêtresse d'Amon, Herytouben, représente Seth dans son rôle mythique positif de défenseur de Rê-Horakhty contre Apopis ; cf. A. PIANKOFF, « Les deux papyrus "mythologiques" de Her-Ouben au musée du Caire », *ASAE* 49, 1949, p. 136, pl. VIII ; *id.*, *Mythological Papyri*, New York, 1957, papyrus

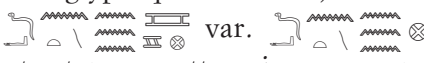

n° 2, p. 75. Quelques noms théophores avec Seth (par exemple Soutehmes) sont bien attestés à cette époque.

73 J'ai commis, il y a quelques années, une erreur, en considérant Smendès comme plénipotentiaire du pharaon Ramsès XI ; A. NIWIŃSKI, « Problems in the Chronology and Genealogy of the XX1st Dynasty : New Proposals for their Interpretation », *JARCE* 16, 1979, p. 50 et 53 ; *id.*, *21st Dynasty Coffins*, p. 41 et 43.

74 Cf. la note 65.

75 D'après l'interprétation d'une source assyrienne, Ramsès XI a envoyé au roi Ašur-bel-kala un cadeau sous forme d'un crocodile et d'un singe vivant (cf. K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 252 et note 46). Toutefois, il n'est pas certain que le roi Mursi du document assyrien corresponde à Ramsès XI (communication personnelle de M. Yoyotte).

ne doit pas être considéré comme un genre d'assignation à résidence. Dans une lettre écrite vers la fin de la période *whm msw.t*, on trouve une parole très révélatrice du grand-prêtre et général Piankh : « Quant à pharaon, qu'il soit en bonne santé, comment pourrait-il venir ici ? Et, (d'ailleurs), de qui le pharaon, qu'il soit en bonne santé, est-il encore le supérieur ⁷⁶ ? »

Alors que le roi demeurait en sa résidence de Pi-Ramsès, Smendès, la reine Tentamon et bien sûr toute l'administration d'État se déplacèrent à Tanis, la capitale nouvellement fondée de la partie septentrionale de l'État d'Amon. Le principe idéologique de la structure symétrique de l'État d'Amon imposait la création dans le nord d'une capitale équivalente à Thèbes ⁷⁷. L'étendue de cette grande *gezira* sableuse, où Tanis fut construite, rendait possible la réalisation du plan. Cependant, avant que Tanis ne devînt la grande ville *D'nt*, elle fonctionnait plutôt comme une notion géographique, dans laquelle les éléments du paysage d'une plaine inondée autour de buttes sableuses dominaient, ce qui explique les anciennes versions hiéroglyphiques du nom, dans le *Rapport d'Ounamon* et dans l'*Onomasticon d'Aménemopé* :  var.  ⁷⁸. On peut supposer que la ville fut construite rapidement, et pour cette raison on a puisé aux sources énormes de pierres taillées de Pi-Ramsès. On aurait ainsi le tableau d'une ville autrefois splendide, alors condamnée à l'oubli et démolie systématiquement sous les yeux de son éminent résident, le roi Ramsès XI.

Il est tout à fait évident que le roi avait toujours ses partisans, et que ceux-ci constituaient une opposition contre l'action extrême et anti-ramesside de Smendès et Hérihor. L'opposition thébaine était peut-être encore plus déterminée, puisque Hérihor se comportait comme un roi. Deux faits bien connus sont à considérer à cet égard : une stèle au musée de Leyde, où le nom de Hérihor est partiellement martelé, et une autre stèle votive trouvée par Mariette à Abydos, qui est datée de l'an 27 de Ramsès XI. Les deux monuments ont probablement été produits après la mort de Hérihor ⁷⁹.

En l'an 7 de *whm msw.t*, le jour 28 du III^e mois de la saison *šmw* qui correspond au commencement de l'an 26 de Ramsès ⁸⁰, c'est le nouveau grand-prêtre d'Amon, Piankh, qui présida à la cérémonie oraculaire d'Amon à Karnak. La proposition toute récente d'inverser la succession des pontificats des deux premiers grand-prêtres thébains post-ramessides ⁸¹ est

76 J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, n° 21, p. 36 ; E.F. WENTE, *Late Ramesside Letters*, p. 53 ; *id.*, *Letters from Ancient Egypt*, 1990, p. 183 ; cf. aussi A. NIWIŃSKI, « Bürgerkrieg », p. 260-261. À mon avis, cette parole de Piankh ne reflète qu'une ironie. Cf. aussi C. ALDRED, *op. cit.*, p. 95 : « ...the arrogation of the royal style by Herihor in Thebes has encouraged the view that for most of his reign the Pharaoh was a mere cipher living in obscurity in his Northern Residence. »

77 Les fouilles françaises à Tanis continuent à démontrer que la topographie des enceintes sacra-

les correspond à celle des temples thébains ; cf. N. GRIMAL, *op. cit.*, p. 381-384.

78 A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica* II, Oxford, 1947, p. 199* (n° 417).

79 La stèle de Leyde V.65 : M.-A. BONHÊME, *Livre des rois*, p. 136-137. La stèle de Hori provenant d'Abydos : *KRI* VI, p. 701 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 254 et n. 58. La tombe de Hérihor n'a jamais été retrouvée. Si cette tombe-cache se trouve toujours intacte à Thèbes-Ouest, deux faits semblent énigmatiques :

1° que sa femme Nedjmet ait été enterrée ailleurs

(sa momie et son mobilier funéraire ont été découverts dans la cachette royale à Deir al-Bahari), et 2° que le papyrus du *Livre des Morts* de Nedjmet évoque aussi Hérihor.

80 Cet oracle d'Amon a été publié par C. NIMS, dans *JNES* 7, 1948, p. 157-162 ; *KRI* VI, p. 702-703 ; la date, cf. A. NIWIŃSKI, « Bürgerkrieg », p. 238.

81 K. JANSEN-WINKLEN, « Das Ende des Neuen Reiches. 1. Herihor und Piankh », *ZÄS* 119, 1992, p. 22-26 ; cf. ci-dessus n. 1.

principalement basée sur les titres de Piankh qui sont surtout militaires et sur le fait qu'il n'a jamais prétendu à l'usage des cartouches. En laissant à part l'objection de nature méthodologique (la reconstruction de M. Jansen-Winklen impose un développement historique linéaire : que chaque chef thébain successif soit plus titré que son prédécesseur), l'absence de cartouches pour Piankh n'est pas du tout étonnante parce que le contexte historique de l'ère de Renaissance lui interdisait cette démarche. Hérihor est vraisemblablement décédé plus tôt qu'Amon, dans son oracle, ne l'avait prévu. C'est à Hérihor que le dieu avait accordé 20 ans, et dans ces circonstances, le couronnement de qui que ce soit d'autre avant ce terme aurait été une infraction à la loi garantie par l'oracle d'Amon. Par ailleurs, Piankh pouvait espérer que son fils Pinedjem, le beau-fils du roi Ramsès, serait le futur roi, sans oublier que le dernier fils de Hérihor – alors autre prétendant à la couronne – était petit-fils de Piankh, et que Piankh et Ramsès XI, qui était toujours vivant, étaient liés par des liens d'affinité. Si l'on considère, en plus, l'activité de l'opposition pro-ramesside à Thèbes, il est, à mon avis, évident que Piankh ne pouvait pas utiliser les cartouches, cela aurait été une grande erreur politique. Piankh, au contraire, fit de nouveau graver les cartouches de Ramsès XI, ce qui montre que la période d'une politique anti-ramesside extrême était finie. Piankh, tant du vivant de Hérihor qu'après sa mort, était avant tout un général. Je pense que la fonction de grand-prêtre n'était pour lui qu'un titre ; en réalité, cet office reposait entre les mains du deuxième prophète d'Amon : d'abord Nesamon connu par le relief oraculaire de l'an 7, et ensuite un fils de Piankh, Heqanefer ⁸².

Une des principales tâches à remplir durant le pontificat de Piankh était la suppression d'une menace venue de la Nubie, où Panehsy résidait toujours avec une armée dangereuse, renouvelée bien sûr depuis sa défaite 7 ans plus tôt. Cette menace s'est probablement intensifiée après la mort de Hérihor. En l'an 10 de l'ère de Renaissance, une expédition militaire de Piankh en Nubie eut lieu. Le scribe très âgé de la nécropole thébaine, *Dḥwty-ms*, reçut une lettre envoyée d'Éléphantine par Piankh. Le général annonce : « Je me lève pour rencontrer Panehsy dans l'endroit où il se trouve ⁸³. » *Dḥwty-ms* reçut l'ordre de se joindre aussitôt à Piankh. On admet toujours que l'expédition de Piankh était une campagne de guerre ⁸⁴, mais la valeur au combat d'un vieillard comme *Dḥwty-ms* est douteuse. À mon avis, le but principal de l'expédition de Piankh était, au contraire, des négociations de paix avec Panehsy. La présence du vieux *Dḥwty-ms* montre que Piankh voulait avoir à son côté quelqu'un qui connaissait bien Panehsy, puisqu'il avait été administrateur du blé à Thèbes sous la domination de Panehsy. En effet, Panehsy et *Dḥwty-ms* sont mentionnés côte à côte dans quelques documents administratifs du règne de Ramsès XI ⁸⁵. Tout indique que les négociations avec l'ennemi ont été réussies. Le grand-prêtre d'Amon à Thèbes a probablement conservé la supériorité formelle des

⁸² K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 253.

⁸³ J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, n° 4 ; E. WENTE, *Late Ramesside Letters*, p. 24 ; *id.*, *Letters from Ancient Egypt*, p. 185 ; A. NIWINSKI, *op. cit.*, p. 257-258.

⁸⁴ J. ČERNÝ, dans *CAH*, 1975, p. 643 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 253 ; à cet égard, il est significatif que Wente, qui avait traduit le passage de la lettre n° 4 en 1967 comme suit : « I shall go to meet Panehsi at the place where he is », ait rem-

placé, en 1990, le mot « meet » par *attack*.

⁸⁵ Par exemple P. Turin 1894 + 2006 (le dit « papyrus des impôts ») de l'an 12 : A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948, p. 36.

temples et clergés nubiens, en perdant en même temps toute la souveraineté politique. Le titre de fils royal de Kouch est devenu un titre purement religieux ; quelques 100 ans plus tard, la femme du grand-prêtre Pinedjem II, Nesikhonsou, est aussi intitulée « fille royale de Kouch », ce qui veut dire qu'elle est la supérieure du clergé féminin dans les temples nubiens⁸⁶. Dans cette situation, on peut voir en la personne de Panehsy, dont la tombe se trouve à Aniba, le fondateur de l'indépendance de la Nubie et le précurseur de l'État kouchite⁸⁷.

L'assurance de la frontière méridionale de l'Égypte par un traité de paix avec Panehsy était le dernier acte préparatoire à la reconstitution de la stabilité politique dans le pays et à la levée de l'état de guerre nommé de façon euphémique « l'ère de Renaissance ». Ce moment semble être conditionné et précédé par la mort de Ramsès qui survint peu après le retour de Piankh de Nubie. L'an 10 de *whm msw.t* semble être la dernière année de cette période intermédiaire atypique que nous appelons ère de Renouveau (Renaissance). Piankh mourut, lui aussi, peu après, et il fut remplacé au poste de grand-prêtre d'Amon par son fils Pinedjem I^{er}.

Des trois généraux-putchistes, seul Smendès resta, c'était bien sûr un homme beaucoup plus jeune que Hérihor et Piankh. C'est lui qui monta sur le trône comme le premier roi de la nouvelle dynastie manéthonienne. L'accession de Smendès après sa domination en Basse-Égypte durant 10 ans était toute naturelle. Bien sûr, c'est Amon qui nomma Smendès par oracle, ce dont témoigne son nom d'Horus : « Taureau puissant, aimé de Rê, qu'Amon a équipé en main forte pour que Maât soit élevée ». Ce nom semble contenir en lui quelques accents belliqueux. Un programme politique similaire est compris dans le nom de Nebty : « Puissance qui frappe ses ennemis qui l'inquiètent ». Une opposition pro-ramesside était toujours active dans la Basse-Égypte, et les ennemis mentionnés dans le protocole royal semblent être à localiser ici. À Thèbes, Smendès fut reconnu sans problèmes ; on ne sait pas s'il y eut une entente entre Smendès et Piankh, qui espérait toujours assurer les droits royaux pour son fils Pinedjem. En tout cas, c'est dans les carrières de Thébaïde (Dababia) que le protocole royal le plus complet de Smendès a été trouvé⁸⁸. D'autre part, le grand-prêtre Pinedjem I^{er}, qui continua la tâche généreuse de préservation des momies des tombes royales pillées, utilisa une datation selon les années de règne de Smendès (nous connaissons des protocoles mentionnant le grand-prêtre Pinedjem I^{er} dans les années 6, 9, 10, 12, 13 et 15 de Smendès)⁸⁹.

Le roi Smendès régna 26 ans et ce chiffre de Manéthon est crédible, parce qu'il est confirmé par la stèle du Bannissement⁹⁰. Dans ces circonstances, l'absence totale de traces de son activité de bâtisseur semble être énigmatique. Comment peut-on l'expliquer à Tanis ? L'explication la

86 A. NIWIŃSKI, « Some Remarks on Rank and Titles of Women in the Twenty-First Dynasty Theban "State of Amun" », *DiscEg* 14, 1989, p. 88-89 ; *id.*, « Bürgerkrieg », p. 258.

87 Sur la politique de l'Égypte vis-à-vis de la Nubie, cf. récemment K. ZIBELIUS-CHEN, « Überlegungen zur

ägyptischen Nubienpolitik in der Dritten Zwischenzeit », *SAK* 16, 1989, p. 329-345.

88 G. DARESSY, « Les carrières de Gebelein et le roi Smendès », *RecTrav* 10, 1888, p. 133-139 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 256 ; M.-A. BONHÈME, *Noms royaux*, p. 51-53.

89 K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 418-419.

90 Stèle Louvre C. 256 : J. VON BECKERATH, « Die "Stele der Verbannten" im Museum des Louvre », *RdE* 20, 1968, p. 7-36, pl. I.

plus simple est offerte par une activité très intense et longue des chaudronniers, parce que même si les blocs de granit transportés de Pi-Ramsès ont servi pour les éléments de construction des temples tanites, la décoration (dont les protocoles royaux que nous cherchons) était probablement exécutée sur des blocs de calcaire blanc, peut-être d'origine de Toura. Par conséquent, l'absence des protocoles de Smendès à Tanis ne prouve rien et ne permet aucune conclusion. Il est d'ailleurs possible, que des travaux archéologiques à Tanis, particulièrement aux environs du « sanctuaire », nous livrent un jour des révélations. Cependant, aujourd'hui déjà je soupçonne qu'un bloc d'un bâtiment de Smendès est connu depuis longtemps ⁹¹ [fig. 1].

Pierre Montet a classé ce bloc, qui est muré dans la porte monumentale du grand temple, comme provenant d'une construction de Chechonq I^{er}. Il comporte un fragment de cartouche avec le prénom *ḥd-ḥpr-R'* qui est commun à Smendès et Chechonq. Au-dessus du cartouche se trouvent cependant les restes des hiéroglyphes *ḥ.t*, ce qui indique l'épithète *nb jr ḥ.t*. Une analyse des épithètes qui précèdent le plus souvent ce cartouche dans les protocoles de Smendès et Chechonq I^{er}, nous informe que le prénom de ce dernier est presque toujours précédé de l'épithète *nb t3.wy* ⁹², alors que la variante montrée ici se retrouve dans le protocole de Smendès à Dababia. Si cet argument n'est pas encore décisif, je crois qu'il mérite une considération. Il est sûr aussi, que la tombe de Smendès a été construite à Tanis, peut-être à l'emplacement du tombeau actuel d'Osorkon II ⁹³. L'appareil funéraire de Smendès avait pourtant été déplacé ailleurs, et ses vestiges ont été découverts lors de fouilles clandestines durant la deuxième guerre mondiale ⁹⁴, quand le site était mal surveillé.

On doit maintenant revenir à la question concernant l'absence de traces de Smendès en dépit de son long règne : comment peut-on l'expliquer à Thèbes ? Ici l'explication semble différente : quelqu'un a probablement enlevé les noms de Smendès à dessein. On ne sait pas qui pouvait faire cela, mais une observation de l'histoire de la XXI^e dynastie nous indique que, pour les descendants de Pinedjem I^{er}, Smendès était un homme étranger, dont la position éminente au commencement de la XXI^e dynastie troublait l'image des mérites de la famille pour la restauration de la stabilité de l'État égyptien ; à vrai dire, c'est Pinedjem I^{er} qui était le fondateur effectif de la nouvelle dynastie ⁹⁵.

En l'an 16 de Smendès, Pinedjem I^{er}, jusqu'alors grand-prêtre d'Amon, se fit couronner, en prenant le protocole royal ⁹⁶. On arrive ainsi à un nœud gordien : pourquoi Pinedjem a-t-il

91 P. MONTET, *Les constructions et le tombeau de Chéchanq III à Tanis*, Paris, 1960, p. 48 (n° 39), pl. VII.

92 H. GAUTHIER, *Le livre des rois d'Égypte III*, Le Caire, 1914, la titulature de Smendès : p. 287-288 ; celle de Chechonq I^{er} : p. 307-316.

93 P. MONTET, *Les énigmes de Tanis*, Paris, 1952, p. 114 ; Ph. BRISSAUD, « Les fouilles dans le secteur de la nécropole royale (1984-1986) »,

Cahiers de Tanis I, Paris, 1987, p. 22.

94 Vase-canope, New York, MMA 47.60 : W.C. HAYES, « A Canopic Jar of King Nesu-ba-neddet of Tanis », *BMMMA V*, 1946-1947, p. 261-263 ; l'autre vase, cf. *Tanis. L'or des pharaons*, 1987, p. 162-163.

95 Les rois tanites Psousennès I^{er}, Aménemopé et Siamon, ainsi que la lignée des grands-prêtres thébains Menkhepererré, Nesbanebdjed, Pinedjem II

et Psousennès (II = III) sont les descendants de Pinedjem I^{er}. Une filiation abrégée : « Pinedjem II fils royal du roi Pinedjem » (A. NIWIŃSKI, *BES 6*, 1984, p. 84-85) indique, elle aussi, que c'était Pinedjem I^{er} qui, dans la conscience des grands-prêtres thébains, était le fondateur de la dynastie.

96 H. GAUTHIER, *Livre des rois III*, p. 243-252 ; M.A. BONHÈME, *Noms royaux*, p. 38-51 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 258-259 ; GRIMAL *op. cit.*, p. 379.

attendu 15 ans avant de devenir roi, bien que déjà durant son pontificat de grand-prêtre il ait porté quelques attributs et épithètes royaux (par exemple, quelques variantes de noms d'Horus)⁹⁷ ? On peut supposer ainsi que Pinedjem se préparait pour le couronnement depuis longtemps, c'est la raison pour laquelle il reconnut la royauté de Smendès même après son accession au trône, parce que les monuments thébains sont toujours datés d'après les années du roi tanite. Les suggestions d'un éventuel conflit entre Thèbes et Tanis doivent ainsi être écartées.

À mon avis, on trouve aussi une solution dans le texte oraculaire en faveur d'Hérihor, rédigé au commencement de l'ère de Renaissance. Dans son oracle, Amon proposa d'abord 30 ans pour Hérihor :



Ensuite on trouve deux fois le chiffre de 20 ans :



Au moment de l'accession à la royauté de Smendès, 10 ans seulement s'étaient écoulés depuis la décision d'Amon, et il me semble sûr que durant au moins 10 ans encore, personne n'eut le droit de se faire couronner à Thèbes, parce que cela aurait été en contradiction avec la volonté divine. Le couronnement de Pinedjem en l'an 16 de Smendès aurait ainsi eu lieu 25 ans après l'oracle d'Amon, ce qui tombe précisément entre les deux termes (20 ans et 30 ans) mentionnés dans la stèle du temple de Khonsou, et montre que le moment du couronnement de Pinedjem I^{er} ne fut nullement fortuit.

Ce couronnement avait, à mon avis, une double signification. Comme quelques cartouches de Pinedjem sont similaires à ceux de Hérihor, c'est-à-dire qu'ils renferment le titre de grand-prêtre, Pinedjem a joué, lui aussi, le rôle de corégent d'Amon. Mais à l'époque de *whm msu.t*, la situation politique était différente de la période suivante lorsque l'on avait atteint la stabilité et qu'on reconnaissait le roi tanite à Thèbes. Pinedjem, avec son couronnement, était devenu automatiquement corégent de Smendès¹⁰¹. Tout cela n'était qu'une conséquence de l'ancien concordat prétendu entre les généraux-putchistes et la reine Tentamon. Comme la femme de Pinedjem était la fille de Ramsès XI, le futur roi, né de ce mariage, aurait dans ses veines le sang ramesside. On peut, pourtant, supposer que la perspective du retour des Ramessides divisa la société thébaine, et qu'elle provoqua des protestations de l'opposition thébaine. Pinedjem, qui avait adopté un nom d'Horus identique à celui de Thoutmosis III, entreprit une action énergique contre ses opposants. C'est alors, à mon avis, que les organisateurs des troubles furent bannis dans la grande oasis thébaine, d'où ils ne revinrent que 10 ans plus tard, grâce à l'amnistie d'Amon, dont parle le texte de la stèle du Bannissement.

⁹⁷ M.-A. BONHÊME, *Noms royaux*, p. 40-45.

⁹⁸ *Temple of Khonsu*, pl. 132, ligne 10; *KRI VI*, p. 709 : 13.

⁹⁹ *Temple of Khonsu*, pl. 132, ligne 11; *KRI VI*, p. 709 : 14.

¹⁰⁰ *Temple of Khonsu*, pl. 132, ligne 15; *KRI VI*, p. 710 : 1.

¹⁰¹ La même conclusion, cf. N. DAUTZENBERG, *op. cit.*, p. 63. Pour le graffito de Pinedjem (le cartouche avec le titre du grand-prêtre) du tombeau de

Ramsès XI, cf. M. CICCARELLO, *The Graffito of Pinutem I in the Tomb of Ramesses XI*, San Francisco, 1979.

Trois dates d'événements successifs apparaissent sur cette stèle :

1^o l'an 25, III^e mois de la saison *šmw* ;

2^o l'an 25, I^{er} mois de *ḥ.t* (c'est-à-dire 40 jours plus tard, environ) ;

3^o probablement l'an 1, les épagomènes (c'est-à-dire deux ans après l'événement précédent) ¹⁰².

L'histoire commence par un récit très abîmé : on assiste à une procession, et Amon donne son oracle ; un prêtre Nes-heri participe aux cérémonies. Je pense que l'occasion de cet oracle était la mort du grand-prêtre Masaharti, successeur de Pinedjem au poste de grand-prêtre. Nes-heri était probablement le deuxième prophète d'Amon ¹⁰³. Quelques 40 jours plus tard, le fils du roi Pinedjem, Menkheperre, arrive à Thèbes, et est salué avec une grande joie, parce qu'il doit « calmer le pays, chasser son ennemi et faire que toutes les choses soient comme au temps du Rê ». Qui est cet ennemi ? On pense souvent qu'il s'agit d'un rival de Menkheperre, issu de l'opposition thébaine ¹⁰⁴. Cela me semble peu vraisemblable. Dans les conditions politiques de l'État d'Amon, où chaque décision du gouvernement thébain devait être ratifiée par un oracle du dieu, il est difficile d'imaginer un rival effectif du candidat d'Amon, et, chose moins probable encore, que l'existence de l'opposition politique à Thèbes ait mérité d'être éternisée sur la stèle en granit. Après que la stèle a été dressée dans un temple, l'opposition aurait été presque sacralisée, ce qui serait impensable. L'ennemi prétendu se trouve quelque part hors Thèbes. On doit relever ici la phraséologie utilisée dans le texte qui est composé spécialement pour élever la personne de Menkheperre : il « va s'asseoir sur le trône de son père », ceci rappelle les textes qui concernent un couronnement. Amon semble nommer ainsi son « corégent », et on peut trouver dans la stèle aussi quelques autres éléments de la rhétorique royale concernant les tâches à remplir par le souverain. Une de celles-ci est l'acte de triompher sur les ennemis de l'État, acte analogue à la punition mythique des hommes au temps de Rê, et purement symbolique. L'ennemi traditionnel de la Thébaïde est la Nubie et je pense que l'allusion à l'ennemi concerne le souverain nubien – un héritier idéologique de Panehsy ; dans ce cas, il semble peu important qu'il existe ou non en l'an 25 de Smendès une menace réelle du côté de la Nubie.

Menkheperre arriva à Thèbes comme commandant en chef de l'armée de Haute et Basse-Égypte. On peut conclure que, toujours du vivant de Smendès, un des postes cruciaux de l'Égypte fut cédé à la famille de Pinedjem. Deux ans plus tard, le pouvoir tanite tomba également entre les mains de cette famille et revint à un autre fils de Pinedjem – Psousennès I^{er}, qui a du sang ramesside. Rien d'étonnant donc, à ce que quelques-uns de ses descendants se nomment « Ramsès » ¹⁰⁵.

102 J.VON BECKERATH, dans *RdE* 20, 1968, p. 33.

103 L'interprétation de Beckerath, (*op. cit.*, p. 34) qui voit dans la personne de Nes-heri un chef de l'opposition thébaine, ne me semble pas juste ; du point de vue de la religion, le chef prétendu de l'opposition n'aurait pu être éternisé sur une stèle

de ce genre ; voir aussi la note suivante.

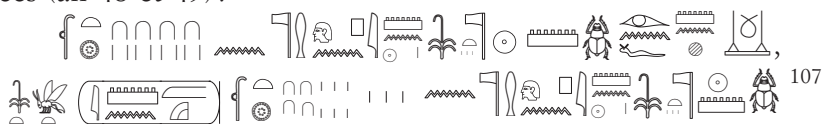
104 J. VON BECKERATH, *op. cit.*, p. 32. Dans son récent article, N. DAUTZENBERG (*op. cit.*, p. 64-66) semble aller trop loin dans ses conclusions concernant le prétendu ennemi (une perte temporelle du contrôle de la situation par Pinedjem I^{er}, ses

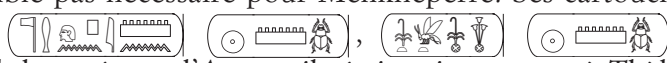
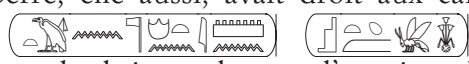
concessions vis-à-vis d'Amenemnisou, etc.)

105 Les noms Ramsès-Psousennès et Ramsès-Ankhefenmout trouvés dans le tombeau de Psousennès : P. MONTET, *Les constructions et le tombeau de Psousennès à Tanis*, Paris, 1961, p. 12, 58-59, 74 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 263.

À ce moment, la période intermédiaire entre la dynastie ramesside et une nouvelle dynastie post-ramesside s'achève. La famille de Pinedjem contrôle toute l'Égypte : une bonne occasion pour proclamer une amnistie pour les exilés. L'oracle d'Amon – un oracle atypique, parce qu'Amon modifie sa propre décision d'il y a 10 ans – a eu lieu lors des jours épagomènes, c'est-à-dire pendant un temps qui n'existait pas du point de vue religieux. C'est la fin de l'an 1 de Psousennès. Probablement à cette date (ou quelques ans plus tard) Nedjmet est décédée ; du moins j'explique ainsi une inscription avec l'an 1 et le nom de Pinedjem sur la momie de Nedjmet ¹⁰⁶.

Les inscriptions de ce genre posent quelques autres problèmes, dont les plus difficiles, et les plus débattus, concernent les bandages avec le nom du grand-prêtre Menkheperre à des dates très élevées (an 48 et 49):



Le hiéroglyphe *n* entre la date de l'an 48 et le nom du grand-prêtre sur le bandage de la momie n° 105 fait penser aux aspirations royales de Menkheperre, du moins vers la fin de sa vie. On connaît aussi quelques cartouches avec le nom et le titre de ce grand-prêtre. On commet, à mon avis, une erreur méthodologique en cherchant une solution commune pour expliquer les titres royaux et les cartouches de Hérihor, Pinedjem et Menkheperre, alors que les conditions historiques étaient chaque fois différentes. Au moment où Menkheperre devint grand-prêtre, la situation politique en Égypte était stable, le système du pouvoir royal fonctionnait bien, et les deux plus importants postes de l'État, le roi tanite et le grand-prêtre thébain, étaient entre les mains de la même famille. Le titre royal de corégent (du roi tanite) ne semble pas nécessaire pour Menkheperre. Ses cartouches qui englobent le titre de grand-prêtre () ¹⁰⁸ n'indiquent que son rôle traditionnel de corégent d'Amon : ils étaient importants à Thèbes parce qu'ils assuraient un statut quasi-sacral au grand-prêtre dont le pouvoir était pratiquement absolu en Thébaïde. En même temps, ces cartouches ne constituaient aucune menace pour Psousennès I^{er} ; les cartouches de ce type n'avaient qu'une valeur symbolique et religieuse. La femme de Menkheperre, elle aussi, avait droit aux cartouches en tant que mère de l'épouse divine d'Amon () ¹⁰⁹. Les cartouches de Menkheperre proviennent surtout des briques du mur d'enceinte du temple de Louqsor, ce qui atteste son rôle de bâtisseur de temples, un rôle purement religieux. L'affaire des dates sur les bandages est toute différente. Menkheperre, à mon avis, dans ses dernières années, était véritablement roi,

106 La date de l'an 1 ne donne qu'un *terminus ante quem non* ; en l'an 1 de Psousennès I^{er}, Nedjmet n'était pas encore très âgée ; au commencement de l'ère de la Renaissance, elle avait probablement 15-18 ans environ, ce qui fait qu'elle était âgée de 52-54 ans au commencement du règne de Psousennès. Pinedjem I^{er} ne devait pas être beau-

coup plus âgé que sa sœur. Sur la discussion concernant le bandage, cf. K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 43 ; A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins*, p. 43.

107 G. DARESSY, « Contribution à l'étude de la XXI^e dynastie égyptienne », *RevArch* 28, 1896, p. 77-78 ; A. NIWIŃSKI, *JARCE* 16, 1979, p. 56-58 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 24-25, 29 ; A. NIWIŃSKI, *21st*

Dynasty Coffins, p. 47-48.

108 H. GAUTHIER, *Livre des rois III*, p. 267-268. À mon avis, le cartouche sur une brique d'Al-Hibeh, englobant le titre *n-sw-bjt* montre le pouvoir de Menkheperre comme roi.

109 H. GAUTHIER, *op. cit.*, p. 269.

Aménemopé étant son corégent ¹¹⁰. Un autre argument supportant cette interprétation est le fait que des éléments de décoration de tombes royales ont été repris par Menkheperre ¹¹¹.

Cette situation extraordinaire de récupération du pouvoir royal par le grand-prêtre ne dura que deux ans. Il est possible que Menkheperre ait ainsi facilité à son neveu Aménemopé – le successeur légal – l’accession au trône ¹¹². Une question s’impose, n’existait-il pas à Tanis (ou plutôt en Basse-Égypte) un concurrent d’Aménemopé, un rival, qui n’était pas accepté à Thèbes? Ici prend place l’Osokor manéthonien, ou Osorkon l’Ancien, sans doute un Libyen ¹¹³. Ce qui m’intéresse particulièrement est l’énigme suivante : pourquoi le nom d’Osokor est un nom royal unique, absent des inscriptions sur les bandages et bretelles de momies qui proviennent de la deuxième cachette de Deir al-Bahari? Il semble que l’époque qui suivit le règne très long de Psousennès (et le pontificat simultané de Menkheperre) ait été une période de crise typique après la mort d’un pharaon puissant (comme l’exemple de Ramsès II nous en instruit). Vu rétrospectivement, on peut considérer le règne de Psousennès I^{er} comme une période de prospérité et de stabilité en Égypte – une image toute différente de celle décrite dans les synthèses sur l’histoire de l’Égypte, où toute la XXI^e dynastie est jugée comme une époque décadente. Toutefois, la crise politique et la régression économique regagnèrent l’Égypte après la mort d’Aménemopé.

La nécropole royale de Tanis nous fournit quelques données intéressantes. Psousennès fait préparer pour lui et pour sa femme un tombeau solide en granit ¹¹⁴. La petite tombe provisoire, dans laquelle on a trouvé le sarcophage et une partie du mobilier funéraire d’Aménemopé, contraste avec la sépulture du prédécesseur ¹¹⁵. Aménemopé lui-même a pourtant été trouvé dans le sarcophage de sa mère Moutnedjmet, dans le tombeau de Psousennès. La décoration de la tombe de Psousennès montre une évidente inégalité qualitative. Je me permets de proposer une reconstruction hypothétique de la chronologie des événements à l’intérieur de la nécropole royale au temps du milieu et de la fin de la XXI^e dynastie.

Le tombeau de Psousennès était prêt. Dans le vestibule, on fit une frise en relief de bonne qualité [fig. 2]. La décoration des parties inférieures sur la paroi ouest fut esquissée, et

110 K.A. KITCHEN (*TIP*, p. 534) suggère que les dates de l’an 48 et de l’an 49 sont concrètement celles de Psousennès, mais adoptées par Menkheperre. Cela pourrait s’appliquer à la date de l’an 48. Cependant, le bandage avec l’an 49 et le nom du nouveau roi Aménemopé atteste que Menkheperre a gardé le titre royal après la mort de Psousennès. Sur la reconstruction du texte de bandage : (an 2 du roi) Aménemopé l’an 49 (de Menkheperre), cf. A. NIWIŃSKI, *JARCE* 16, 1979, p. 57 ; *id.*, *21st Dynasty Coffins*, p. 47. K. JANSEN-WINKELN (*op. cit.*, p. 35) a fait aussi, dernièrement, cette proposition.

111 Il s’agit du livre de l’*Amdouat* dont on rencontre les quatre dernières heures et une version abrégée pour la première fois vers la fin du pontificat (c.-à-d. au temps du règne) de Menkheperre. Une faveur du roi/grand-prêtre a fait que ce privilège, sans doute prévu originellement pour Menkheperre seul, a été étendu pour tout le clergé d’Amon. Sur l’*Amdouat*, cf. ABD EL-AZIZ SADEK, *Contribution à l’étude de l’Amdouat*, OBO 65, Fribourg, 1985, *passim* ; A. NIWIŃSKI, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C.*, OBO 86, Fribourg, 1989, p. 174-180.

112 Un rôle important semble avoir été joué ici par

le grand-prêtre Nesbanebdjed, le fils de Menkheperre, qui fonctionnait probablement comme grand-prêtre effectif à Tanis pendant les dernières années du roi Psousennès I^{er}. Cf. A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins*, p. 50-51.


113 J. YOYOTTE, « Osorkon, fils de Mehytouskhé, un pharaon oublié ? », *BSFE* 77-78, 1977, p. 39-54 ; KITCHEN, *TIP*, p. 534-535.

114 A. LAZINE, dans P. MONTET, *Tombeau de Psousennès*, p. 27-32, pl. II-X.

115 Le dit tombeau n° IV : P. MONTET, *op. cit.*, p. 173-175, pl. 138-139.

elle devait être finie après la fermeture des deux chambres préparées pour le roi et sa femme [fig. 3]. On ne sait pas pourquoi ces parties de la décoration n'ont jamais été achevées. Il semble que quelque temps après les dernières funérailles de la famille (Psousennès, Moutnedjmet et le prince Ankhefenmout), le tombeau ait été pillé. Les voleurs ont travaillé systématiquement, en commençant par la chambre du prince, et en continuant dans la chambre de la reine; il leur a manqué le temps pour violer aussi la chambre de Psousennès. La date du pillage semble être postérieure à la mort d'Aménemopé, qui a été enterré dans la petite tombe (n° IV). Quand on a constaté l'effraction dans le tombeau de Psousennès, la momie d'Aménemopé et le mobilier funéraire à l'exception du sarcophage ont été transportés dans la chambre de Moutnedjmet. Une partie du mobilier d'Aménemopé (les ouchebtis) a été oubliée, ce qui indique l'empressement.

Après la fermeture des chambres, quelques figures et textes ont été ajoutés à la décoration dans le vestibule. Le travail a été fait en hâte, et les décorateurs semblent être de troisième ordre: partout, seuls les cartouches de Psousennès ont été (très mal) copiés [fig. 4] ¹¹⁶.

Quelques réflexions s'imposent. Psousennès a régné longtemps, a bâti beaucoup, et sa position semble stable. Ce grand pharaon a été enterré dans le tombeau solide, placé à l'intérieur de la petite nécropole (c'est-à-dire facile à surveiller), située sur le terrain sacré du temple d'Amon. Il est difficile de comprendre, dans ces circonstances, comment le pillage de ce tombeau, quelques années après la mort du roi, a pu avoir lieu? Une seule explication semble possible: le pillage fut effectué dans les conditions d'une guerre civile, toujours favorable aux voleurs. Probablement au même moment, la vallée des Rois à Thèbes fut attaquée de nouveau par des pillards. Les momies royales furent alors cachées dans la tombe rocheuse du grand-prêtre Pinedjem, en l'an 10 de Siamon. Siamon était actif sur le champ de la politique extérieure (bien connues sont ses relations avec Salomon), il fut aussi un roi-bâtitteur, et ses soins aux momies et tombes royales sont bien attestés. La prétendue guerre civile aurait donc eu lieu plus tôt, probablement peu après la mort d'Aménemopé. Le nom du pharaon libyen Osokor s'impose de nouveau: était-il vraiment reconnu à Thèbes? Le cartouche dans les Annales à Karnak  ¹¹⁷, n'appartient-il pas à un autre pharaon, un rival d'Osokor, qui – au contraire du prétendant libyen – aurait été reconnu à Thèbes, leur rivalité ayant causé une guerre civile? Naturellement, ces questions restent, pour le moment, ouvertes.

Bien que le règne de Siamon semble stable, la situation économique à Thèbes s'aggravait. Il y avait des prémisses de scandales et de corruption dans l'administration ¹¹⁸, des

116 La décoration du tombeau de Psousennès: P. MONTET, *op. cit.*, p. 33-36, pl. XI-XIV.

117 G. LEGRAIN, «Fragments des annales des prêtres d'Amon», *RecTrav* 22, 1900, p. 53. E. YOUNG, «Some Notes on the Chronology and Genealogy of

the Twenty-first Dynasty», *JARCE* 2, 1963, p. 100-101.

118 E. NAVILLE, *L'inscription historique de Pinedjem III, grand-prêtre d'Ammon à Thèbes*, Paris, 1883, p. 4; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 277;

J.-M. KRUCHTEN, *Le grand texte oraculaire de Djéhutymose intendant du domaine d'Amon sous le pontificat de Pinedjem II*, Bruxelles, 1986, p. 49-50, p. 54.

voleurs étaient actifs dans la nécropole. La famille du grand-prêtre commença à perdre son monopole politique : quelques postes d'importance étaient maintenant entre les mains d'autres familles ¹¹⁹. Le grand-prêtre Pinedjem II ne prétendait pas même au rôle de corégent divin : c'est lui qui chercha une protection d'Amon dans l'oracle pour assurer ses intérêts familiaux ¹²⁰. Dans le matériel funéraire originaire de cette époque, on remarque des contrastes quantitatifs ainsi que qualitatifs. Les cercueils doubles et les papyrus funéraires de quelques membres de la famille de Pinedjem (par exemple de sa femme Nesikhons et de son frère Tjanefer) représentent la classe de luxe. À la même époque, on rencontre un nombre considérable de cercueils simples et mal décorés et de papyrus funéraires courts et étroits ¹²¹.

C'est Psousennès II qui a réussi à fusionner le pouvoir du roi tanite et celui du grand-prêtre thébain. Il est possible qu'il ait reçu, dans cette perspective, naturellement selon un prix convenu, le support de quelques-uns, probablement de Libyens ; autrement dit, sans accord et support de la part des Libyens, la réunification du pouvoir en Égypte aurait été peu imaginable. Ce sont eux qui constituaient à cette époque une puissance véritable. La situation dans le nord du pays est évidente à cet égard, on observe aussi l'introduction d'éléments nouveaux d'origine étrangère dans le matériel funéraire thébain ¹²². De nouveaux motifs iconographiques apparaissent, qui sont plus tard caractéristiques des sarcophages et cartonnages thébains de la XXII^e dynastie, mais qui sont présents pour la première fois, à ma connaissance, dans la frise du vestibule dans le tombeau de Psousennès I^{er} [fig. 5]. Toutes ces nouveautés indiquent bien sûr l'influence de plus en plus grande des Libyens. Dans cette situation, le règne futur d'un Libyen en Égypte était inévitable. Mais, dans le cadre des structures idéologiques de l'État d'Amon, c'est Amon lui-même qui devait sacréaliser le changement de dynastie. Une stèle trouvée à Abydos par Mariette ¹²³ semble bien montrer le mécanisme d'utilisation des instruments religieux dans la politique intérieure en Égypte. Le roi Psousennès arrivait à Thèbes ¹²⁴ accompagné du grand chef des Libyens (de la tribu des Mechouech), Chechonq (le futur roi Chechonq I^{er}), qui voulait dresser une statue de son père dans le temple d'Abydos et créer pour lui une fondation funéraire, avec l'accord d'Amon. Psousennès agit comme célébrant, c'est-à-dire qu'il se présenta dans son deuxième rôle, central, de grand-prêtre d'Amon. Naturellement, Amon acceptait le projet. Ainsi, sous les yeux des Thébains, le roi égyptien a effectué une sacralisation des ancêtres de Chechonq ; sa famille libyenne devenait une bonne famille

¹¹⁹ K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 276.

¹²⁰ Il s'agit des décrets divins en faveur des membres de la famille de Pinedjem II : G. DARESSY, « Le décret d'Ammon en faveur du Grand-Prêtre Pinozem », *RecTrav* 32, 1910, p. 175-186 ; B. GUNN, I.E.S. EDWARDS, « The Decree of Amonrasonthor for Neskhnos », *JEA* 41, 1955, p. 83-105 ; A.H. GARDINER, « The Gods of Thebes as Guarantors of Personal Property », *JEA* 48, 1962, p. 57-69 ; A. NIWIŃSKI, « The Wives of Pinudjem II –

a Topic for Discussion », *JEA* 74, 1988, p. 226-230.

¹²¹ Voir A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins*, 1988, *passim*, et *id.*, *Studies on the... Papyri*, 1989, *passim*.

¹²² Par exemple, avec quelques momies dans la deuxième cachette, des papyrus avec des textes magiques d'un type inconnu ont été trouvés ; ils sont publiés par W. GOLENISCHEFF, *Papyrus hiératiques. CG 58001-58036*, Le Caire 1927.

¹²³ A. MARIETTE, *Abydos. Description des feuilles II*, Paris 1880, pl. 36-37 ; A.M. BLACKMAN, « The Stela of Shoshenk, Great Chief of the Meshwesh », *JEA* 27, 1941, p. 83-95, pl. 10-12.

¹²⁴ Lorsque le roi Psousennès demeurait à Tanis, ses fonctions de grand-prêtre à Thèbes furent probablement exercées par son frère, Djedkhonsouiefankh ; cf. A. NIWIŃSKI, *BES* 6, 1984, p. 83-86 ; *id.*, *21st Dynasty Coffins*, p. 51-52.

égyptianisée, digne de produire un roi ¹²⁵. L'engagement personnel du roi égyptien dans l'oracle, le voyage de presque 900 kilomètres, les paroles adressées à Chechonq : « Ô toi grand chef des Mechouech, le prince des princes, mon grand », tout cela a servi à préparer l'opinion publique à Thèbes, toujours conservatrice, au fait que le futur roi sera le prince Chechonq, le beau-fils du roi Psousennès.

Le titre « le général Osorkon, fils royal de Ramsès » trouvé sur un ouchebti à Héracléopolis Magna ¹²⁶ montre que les Libyens se considéraient comme les héritiers du Nouvel Empire, c'est-à-dire de la XX^e dynastie ramesside. Connaissant bien le passé, Chechonq I^{er} ne se référait pas seulement aux relations avec les Ramessides. En effet, le règne libyen en Égypte marquait un nouveau commencement. Cherchant un modèle, Chechonq I^{er} adopta le protocole du roi Smendès, le fondateur de l'autre commencement nouveau, 130 ans auparavant ¹²⁷. Ce dernier élément constitue sans doute la meilleure justification du titre de cet article.

125 On discute souvent du fait qu'Hérihor aurait déjà pu être d'origine libyenne puisque quelques-uns de ses enfants portent des noms libyens (J. VON BECKERATH, *op. cit.*, p. 33 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 253 ; *id.*, « The Arrival of the Libyans in Late New Kingdom Egypt », dans A. LEAHY (éd.), *Libya and Egypt c. 1300-750 B.C.*, Londres, 1990,

p. 23). Il semble cependant que les noms seuls ne témoignent que de leur popularité en Égypte (des noms comme Ivan, par exemple, populaire aujourd'hui en France, semblent représenter un phénomène similaire). À mon avis, les noms libyens en question ne donnent aucune preuve de l'origine libyenne des grands-prêtres thébains.

126 M.d.C. PEREZ-DIE, P. VERNUS, *Excavaciones en Ehnasya el-Medina (Héracléopolis Magna)*, Madrid, 1992, p. 50, fig. 16 ; M.d.C. PEREZ-DIE, dans *Libya and Egypt*, p. 127.

127 M.-A. BONHÊME, *Noms royaux*, p. 55 ; K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 287-288.

Fig. 1. Bloc en calcaire réutilisé dans la porte monumentale de Tanis.



Fig. 2. Fragment de la décoration du vestibule du tombeau de Psousennès à Tanis : une frise.



Fig. 3. Fragment de la décoration secondaire dans le vestibule du tombeau de Psousennès à Tanis : le cartouche de Psousennès copié d'après la décoration originelle.

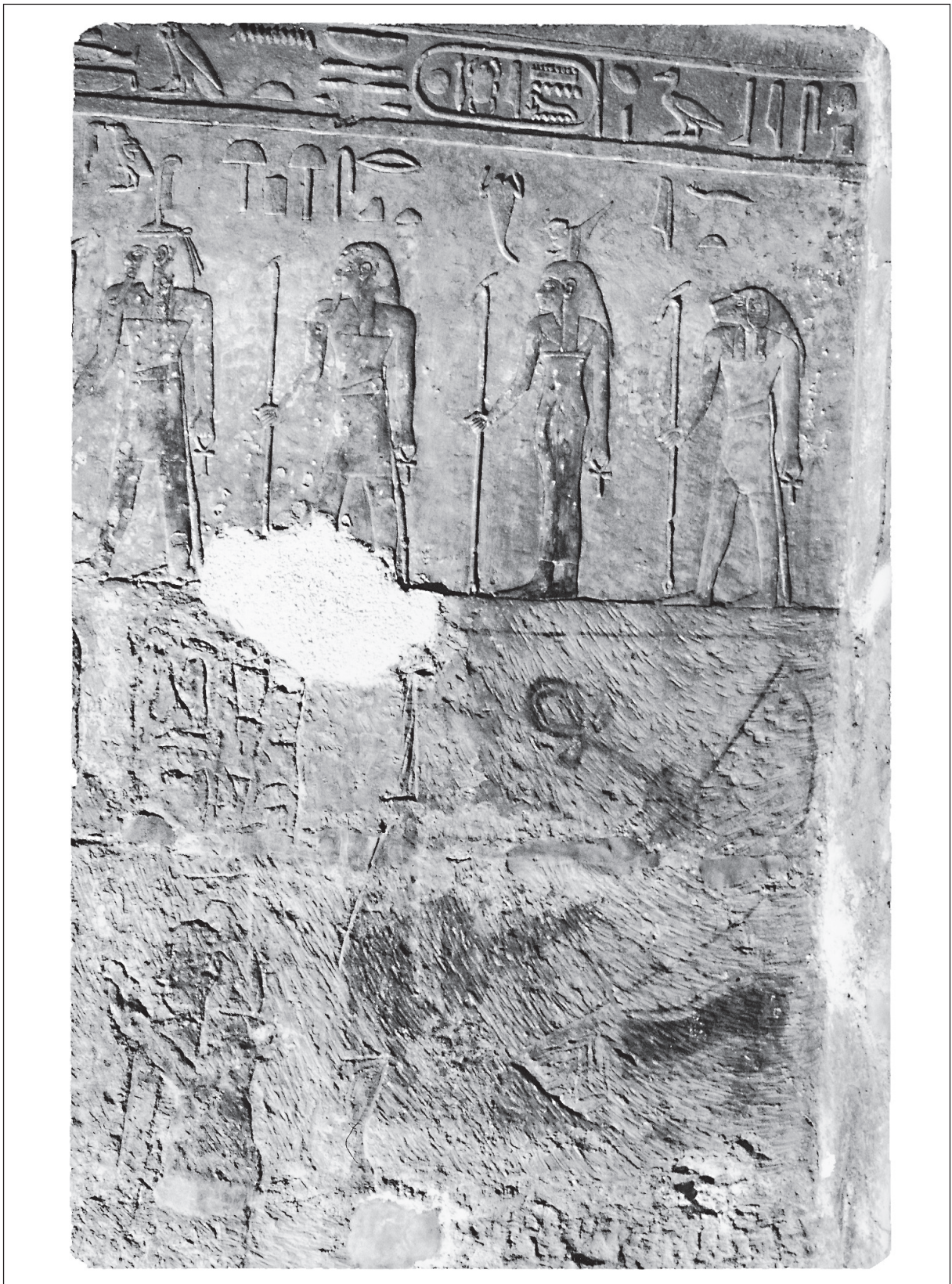


Fig. 4. Fragment de la décoration inachevée de la paroi ouest du vestibule du tombeau de Psousennès à Tanis.



Fig. 5. Quelques figures de la frise du vestibule du tombeau de Psousennès à Tanis.